



# Sommaire

COMPTES RENDUS DU C.A.....	1
Conseil d'administration du 15 mars 1997 .....	1
Assemblée générale du 13 juin 1997 .....	4
ASSISES NATIONALES POUR LES DROITS DES FEMMES	11
Après les Assises, bilan et suite .....	11
Quelques impressions .....	15
ENSEIGNEMENTS ET SÉMINAIRES DE RECHERCHE.....	19
COLLOQUES ET RENCONTRES .....	61
RÉSEAUX .....	71
PUBLICATIONS. THÈSES. DEA .....	77
LIVRES.....	83
Collections .....	83
Comptes rendus .....	91
Parutions .....	97
REVUES.....	103
MANIFESTES.....	109
BULLETINS DE COMMANDE .....	117
STATUTS .....	119
ADHÉSION, ABONNEMENT .....	121





# *Comptes rendus du C.A.*

## *Compte rendu du C.A. du 15 mars 1997*

Présentes : Marie-Claude Bergouignan, Nicole Décuré, Michèle Ferrand, Dominique Fougeyrollas, Irène Foyentin, Brigitte Lhomond, Françoise Picq, Hélène Rouch.

Excusées ou remplacées : Annik Houel, Nicky Le Feuvre, Marie-Claire Rouyer.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU C.A.  
DU 7 DÉCEMBRE 1996

### BILAN HISTORIQUE DES ACTIVITÉS DE L'ANEF

Le projet de bilan proposé par Irène Foyentin répond à un double objet : d'une part, servir de base à la rédaction d'un résumé thématique de nos activités ; d'autre part, permettre la mise à jour et la rénovation de la plaquette de l'ANEF (en vue d'une future campagne de promotion). Le projet d'Irène Foyentin doit être complété pour être discuté ultérieurement.

### RÉSEAU WISE

La mise à jour du Women's Studies Guide doit être faite. Françoise Duroux en est chargée. Marie-Claude Bergouignan est désignée officiellement par le C.A. pour représenter l'ANEF auprès de WISE pour l'année en cours.

## RÉSEAU ENWS

Ce réseau qui avait été mis en sommeil cherche à revivre. Mais l'adhésion repose maintenant sur des cotisations dont le coût peut paraître trop élevé à certaines (250 FF environ auxquels il faut ajouter un montant de frais bancaires). Françoise Picq doit contacter les anciennes adhérentes pour leur demander si elles souhaitent renouveler leur adhésion dans le cadre des nouvelles conditions et regrouper leurs adhésions pour diminuer lesdits frais bancaires.

## SUITES À DONNER AU COLLOQUE « FEMMES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION »

Nicky Le Feuvre y représentait l'ANEF (Paris, 4 février 1997, Vidéothèque). Le compte rendu, très complet, de Nicky fait état de « prises de bec » entre certaines participantes qui avaient pour objectif de « vendre leur salade » plutôt que d'échanger avec les autres. Elle fait également part de l'appréciation, portée par certaines, d'une trop grande technicité des débats au détriment des contenus.

La proposition de participer à la création d'un site Web à l'initiative des Pénélopes est discutée en C.A..

Le principe d'une participation de l'ANEF est retenu mais le C.A. opte plutôt pour une réalisation progressive. Les textes Web pourraient par exemple comporter : l'historique de l'ANEF, les contacts, les lieux de recherche, le résumé sur les études féministes, les statuts et la composition du bureau de l'ANEF, l'annonce de la journée de l'ANEF. Le prochain C.A. doit examiner les propositions de textes ainsi que les aspects financiers.

## COMMISSION UNIVERSITÉ

L'ANEF (Françoise Picq et Annik Houel) a rencontré M. Dauphiné (représentant du ministère) le 16 décembre 1996. Annik Houel (dans son compte rendu) nous fait part des positions ministérielles concernant les postes de professeurs pour études féministes :

▲ le ministère est opposé en général aux postes fléchés tout en admettant qu'il est possible de faire une exception dans le cas des postes pour études féministes ;

▲ toutefois, les demandes pour ce type de poste ne peuvent émaner que des universités ; il faudrait donc les convaincre de faire de

telles demandes et que ces postes fassent l'objet d'une véritable mise au concours et soient attribués en conséquence.

En ce qui concerne les DEA : le projet de DEA de Paris VII (programme pluriformation « Genre, sciences, sociétés » regroupant des organismes de recherche, des universités et des chercheuses, principalement en Ile-de-France) semble pleinement apprécié par le représentant du ministère alors qu'il est plus réservé (voire défavorable) en ce qui concerne le DEA de Paris VIII. A brève échéance, il n'envisage pas de création de DEA sauf s'il s'agissait d'un projet de DEA national (pluri-universités).

### DÉCISIONS DU C.A.

▲ Annik Houel pourrait lancer un appel dans le bulletin de l'ANEF demandant aux maîtres de conférences si elles sont en mesure de postuler aux postes fléchés « études féministes » qui seraient éventuellement créés. Cela permettrait ainsi de faire un état des lieux des forces (et des compétences) en candidates au rang A.

▲ Mise en place également d'une journée « université » : 1/2 journée de rencontre avec les étudiantes ; 1/2 journée technique.

### PREMIÈRE SEMAINE NATIONALE D'ÉDUCATION CONTRE LE SEXISME

Françoise Picq a participé à cette première semaine (10-15 mars 1997), menée dans le cadre des lycées, à l'initiative de « En avant toutes ». Cette première semaine était soutenue par le CLASH, Chiche, Les Sciences Potiches se rebellent et les Mafaldas.

### ASSISES NATIONALES POUR LES DROITS DES FEMMES

L'ANEF disposera d'un dossier général et d'un dossier de compte rendu de chacune des commissions. Il est prévu d'éditer ultérieurement les actes des Assises.

L'ANEF est impliquée dans l'organisation des Assises (animation de certaines commissions).

### JOURNÉE DE L'ANEF

Hélène Rouch et Brigitte Lhomond ont bien avancé la préparation de la journée annuelle. Au cours de réunions-repas, elles en ont

discuté les termes avec F. Basch, M.-J. Dhavernas, C. Guillaumin, L. Kandel, R. Thalmann.

Thème retenu : « Les féministes face à l'antisémitisme et au racisme ».

Jour retenu : 14 juin 1997

Lieu : Reid Hall (rue de Chevreuse)

La journée de l'ANEF sera précédée comme l'année dernière de l'AG de l'ANEF : le vendredi 13 juin 1997 à 18 h 30, Centre des étudiants protestants, rue de Vaugirard.

#### A PROPOS DE LA PARITÉ

Une délégation du Collectif des droits des femmes (dont l'ANEF faisait partie) a été reçue par certains groupes parlementaires, le lundi 11 mars 1997, avant le rassemblement devant l'Assemblée nationale.

Marie-Claude Bergouignan

## *Compte rendu de l'AG du 13 juin 1997 à Paris*

Il y avait des « nouvelles » ! Nous avons donc commencé par la présentation réciproque des anciennes aux nouvelles et des nouvelles aux anciennes.

#### RAPPORT FINANCIER

Annik Houel présente le rapport financier, plutôt positif malgré la réduction drastique de la subvention en 1995-1996 (elle est passée de 90 000 F à 39 000 F).

Le nombre des adhésions est stationnaire, mais les adhésions « chères » augmentent : symptôme d'une progression du statut des adhérentes. Les recettes restent néanmoins insuffisantes pour assurer un auto-financement.

Pourtant, les « économies » de l'ANEF promettent une espérance de vie. Elles pourraient aussi permettre le financement d'initiatives, notamment de promotion de l'association, déduction faite des

dépenses de fonctionnement : déplacements et conférences téléphoniques ; financement du Bulletin et des brochures qui rendent compte des Journées annuelles ; financement des relations européennes et internationales.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

## RAPPORT MORAL

Françoise Picq, présidente de l'ANEF, présente le rapport moral. Elle note une coïncidence amusante : en juin 1991, l'AG constituante de l'ANEF demandait un rendez-vous à Lionel Jospin, alors ministre de l'Education nationale, sur une suggestion de la Commission des postes universitaires ; et avant même le changement de gouvernement, en avril 1997, un rendez-vous est demandé, toujours sur les demandes de postes.

La participation de l'ANEF à la préparation et à la tenue des Assises pour les droits des femmes (les 15 et 16 mars 1997) suscite quelques interrogations : la participation des enseignantes et chercheuses est-elle suffisante ? En quelle qualité les adhérentes de l'ANEF participent-elles ? Militantes ou expertes ?

On constate une disparité entre les participations régionales et parisiennes : il est plus facile à Toulouse ou à Bordeaux d'être à la fois militante et universitaire ou chercheuse qu'à Paris. Pourquoi ?

Le résultat des Assises s'avère militant et revendicatif et nos revendications n'ont pas vraiment trouvé leur expression adéquate. Il convient donc de se demander quelle peut être l'action spécifique de l'ANEF dans cette structure, parmi les cent soixante organisations qui la composent.

Le rapport n'est pas, cette année, soumis au vote mais ses questions sont approuvées.

## RAPPORT DES COMMISSIONS

### COMMISSION BULLETIN (Nicole Décuré)

Il faut avoir les informations, les saisir, relire, corriger. Le délai technique du tirage s'évalue à un mois. Il est donc essentiel que les informations parviennent, que les adhérentes les communiquent en

temps utile : programmes des universités, conférences, colloques français et internationaux dont chacune peut recevoir personnellement les annonces et documents.

### **Quelques suggestions**

- Ajouter, dès le prochain Bulletin, une rubrique « Publication des adhérentes ».
- Nourrir la rubrique « Comptes rendus de livres ».
- Profiter des revues pour y faire passer des publicités pour le Bulletin de l'ANEF.

### **Critiques, propositions et compliments**

- Les informations sont parfois périmées (appels à contribution pour les colloques, par exemple).
- Proposition de Karine Klein d'une information sur les études féministes en Allemagne.
- Félicitations unanimes à Nicole Décuré pour la présentation du Bulletin et les illustrations photographiques, historiques et humoristiques que son œil infallible nous offre.

### **COMMISSION INTERNATIONALE**

Nicky Le Feuvre est absente pour cause de mission.

Nous appelons d'urgence des candidatures pour le contact avec WISE : Marie-Claude Bergouignan souhaite démissionner (anglais obligatoire et disponibilité relative).

Dominique Fougeyrollas fait état des suites du colloque francophone réuni en septembre 1996 à Québec : Actes du colloque, projets de nouvelles rencontres, trois réseaux francophones sur Internet.

ENWS : Françoise Picq, contact pour la France. Les adhésions sont désormais payantes, puisque c'est WISE qui bénéficie des subventions européennes.

### **COMMISSION UNIVERSITÉS (Annik Houel)**

Nous prévoyons une troisième table ronde, le 6 décembre 1997.



### **Le matin**

- Problèmes techniques de postes et de stratégies. Les « nouvelles » sont naturellement en quête de postes.
- Question délicate de la place dans les organes décisionnels (CNU et commissions du CNRS) : quelle peut être la position féministe par rapport à l'évaluation des dossiers, plus ou moins conformes à une discipline académique ?
- Possibilité de mise en place d'une aide à la constitution des dossiers.

### **L apr s-midi**

- Enquête sur ce qui se passe dans les universités et les organismes de recherche à partir des témoignages des étudiantes et des enseignantes, des bilans des questionnaires que nous avons fait passer dans les U.V. multiples d'enseignements sur les femmes.

Cette table ronde devrait nourrir la négociation sur les postes, poursuivie avec le précédent ministère, débloquent les méfiances, constatées à Nantes (Erika Flahaut) par rapport à un redouté « bloc femmes » (comme s'il n'y avait pas de « bloc hommes » parfaitement naturel !).

### **COMMISSION PUBLICATIONS (Dominique Fougeyrollas)**

Depuis l'installation à L'Harmattan en 1996, cinq titres ont été publiés. Les projets conservent les directions initiales : rééditions, essais, traductions, selon un principe de pluridisciplinarité.

A L'Harmattan se pose le problème de la diffusion : les adhérentes de l'ANEF devraient se sentir captives de la collection, permettre de passer un cap de ventes grâce à leur curiosité pour d'autres disciplines que la leur : féminisme oblige.

Les difficultés demeurent : il est très difficile d'avoir une bonne publicité dans la presse et par conséquent de toucher un public plus large que le public universitaire (et plus restrictivement, féministe).

### **Suggestions**

- multiplier les présentations dans des librairies ;
- présenter les livres à l'occasion de colloques, rencontres et autres cafés-philo.

Nous revenons, pour conclure, au débat sur les Assises pour les droits des femmes : le mode d'insertion des chercheuses, expertes ou éléments associatifs ? Marie-Jo Dhavernas se demande quelle est la nature de la participation de l'ANEF à une entreprise militante. Brigitte Lhomond défend l'absence de dilemmes entre chercheuse et militante, dans la mesure où il n'y a pas à défendre une ligne politique prédéterminée.

Le Bulletin est ouvert aux réactions des adhérentes et participantes des Assises.

Françoise Duroux

Photo Nicole Décuré



Paris, le 13 juin 1997.

# *Télégramme*

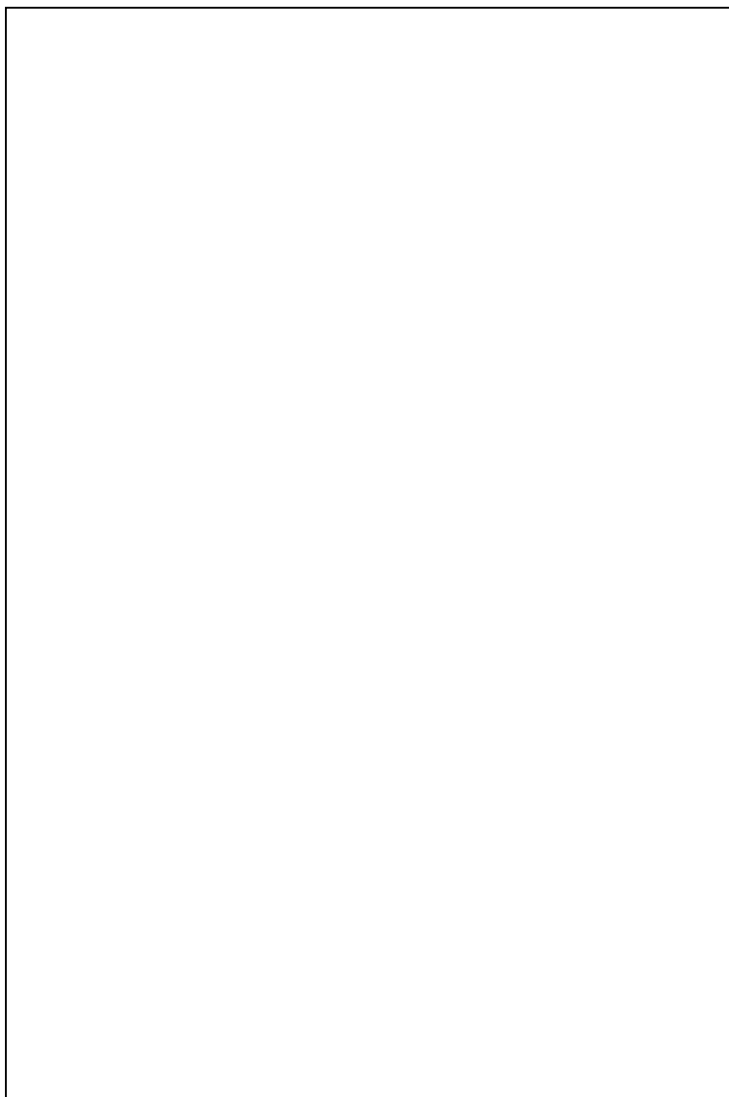
*envoyé par l'ANEF, le 6 juin 1997*  
*après le résultat des élections législatives*

M. le Premier ministre  
Hôtel Matignon  
58, rue de Varenne  
75007 Paris

Malgré la place importante donnée aux femmes dans le gouvernement, l'Association Nationale des Etudes Féministes s'inquiète de l'absence d'une structure spécifiquement chargée des droits des femmes en contradiction avec les résolutions de Pékin.

ANEF - 34, rue Professeur-Martin 31500 Toulouse  
La présidente, Françoise Picq  
Tél. 01 30 90 73 88

Photo Nicole Découré



Paris, le 25 novembre 1995.



*Assises  
nationales  
pour  
les droits des femmes*

*Collectif national des droits des femmes :  
Après les Assises nationales, bilan et suite*

Au cours de plusieurs réunions du secrétariat et du collectif, le bilan de cette manifestation a pu être dressé et des propositions faites pour la suite à donner à cette initiative commune, notamment par rapport aux conditions politiques nouvelles.

***Bilan des Assises***

La satisfaction générale à l'égard des Assises nationales se manifeste par l'affluence aux réunions du secrétariat et du collectif qui ont suivi autant que par les appréciations qui sont données. On se félicite du nombre de participantes, de leur diversité, de la présence de personnalités féministes, politiques et syndicales. On est satisfait du travail commun réalisé pour la préparation des Assises, de l'aspect unitaire, consensuel, qui a permis de s'accorder sur une plate-forme revendicative. Beaucoup d'organisations (dont FSU, CGT, PCF, MFPP, CAP, SUD-PTT) ayant tiré un bilan très positif sont décidées à s'engager d'avantage.

Du point de vue financier le bilan est positif : 2 000 entrées, aucune subvention mais une souscription et une gestion serrée ont permis un bénéfice (qui permet de combler le déficit de la manifestation du 25/11/95 et de réaliser les Actes).

La discussion sur les problèmes qui se sont posés lors des Assises montre un consensus assez large. On regrette quelques incidents lors de certaines commissions (qui ont révélé des problèmes à prendre en compte) ou lors de la dernière plénière, qui aurait dû être évités : il est dommage que la parole n'ait pas été donnée aux huit dernières inscrites et que certaines aient eu le sentiment de ne pouvoir s'exprimer. Il est décidé d'apporter quelques modifications à la plate-forme<sup>1</sup>.

La Commission ' **Elles choisissent** ' avait réservé un tiers de son temps à la question des choix sexuels, mais les lesbiennes ont demandé de se réunir à part dans un « carrefour lesbien ». La demande ayant été formulée après que les locations et répartitions de salles soit faites, l'espace qui leur a été attribué était peu satisfaisant, d'autant qu'il n'était pas aménagé (il faut noter que ce sont les commissions qui ont aménagé et décoré leurs salles). De toute façon, le problème était plus large qu'une question de salle, « c'était un cri de révolte qui devait sortir ». C'est le même problème qui s'est posé dans la Commission ' **Pauvret - Pr carit** ' avec les immigrées : elles sont venues chercher un espace de parole, pas dans le travail préparatoire mais aux Assises, ce qui a été difficile à gérer pour les responsables de la commission. Les commissions du dimanche matin, profitant de cette expérience ont mieux su répondre à ce type de problèmes. Il s'agit donc, à l'avenir de permettre à chacune de trouver sa place dans le collectif (les lesbiennes auront, en tant que telles, une représentante au secrétariat).

La diffusion par l'« Alliance des femmes » d'un tract<sup>2</sup> à la sortie des Assises est ressentie comme une rupture du processus unitaire. Le

---

1. – Ces modifications — notamment celle qui concerne les droits des lesbiennes — ont été intégrées à la plate-forme publiée dans le précédent Bulletin de l'ANEF.

2. – Intitulé « Vive les femmes, vive la démocratie », celui-ci viserait à « informer » « celles et ceux à qui on avait imposé la lecture du tract « Non à la collaboration avec l'Alliance des femmes pour la démocratie » que « ce tract avait été jugé diffamatoire ». Distribué à des centaines de personnes qui attendaient la plate-forme et n'étaient au courant ni de celui-ci (distribué à quelques dizaines d'exemplaires dans une réunion du collectif préparant la manifestation du 25 novembre 1995), ni du procès intenté par la suite par l'Alliance des femmes, il faisait croire que cette organisation avait gagné le procès, alors qu'elle avait été déboutée de sa demande (pour vice de forme ; la diffamation à l'égard d'Antoinette Fouque ayant été reconnue).

comportement de cette organisation qui a fait un procès pour régler un problème politique, qui distribue ce tract à 2 000 personnes pas au courant, qui n'a pas respecté pas les accords passés (quant aux espaces d'exposition ou aux places à la tribune) fait que beaucoup considèrent qu'il est impossible de continuer ainsi et que l'Alliance n'a pas sa place dans un collectif unitaire.

Toutes les intervenantes à ces réunions estiment que le succès des Assises oblige le collectif à continuer. Les commissions doivent se remettre à travailler pour préparer leur compte rendu pour les Actes des Assises qui doivent être publiés à la rentrée. Par ailleurs le collectif décide de participer à diverses mobilisations (manifestation de Strasbourg contre le FN, Premier Mai unitaire, Marches européennes contre le chômage, soutien aux sans papiers, participation à la Gay Pride., etc.).

### ***Une nouvelle situation politique***

Le changement politique inattendu place le **Collectif pour les droits des femmes** dans une position inédite puisqu'il est un lieu de rencontre entre des partis qui sont au gouvernement et des organisations syndicales ou associatives. Il paraît d'autant plus important de rester unies pour avoir quelque influence sur les questions qui nous concernent.

Une série de lettres ont immédiatement été envoyées (demande d'un ministère des Droits des femmes, copie aux femmes ministres, courrier accompagnant la plate-forme à tous et toutes les élu.e.s de gauche, demande de participation à la conférence sur l'emploi et les salaires, demande d'audience au Premier ministre et à Martine Aubry).

Au-delà de la réalisation des Actes des Assises (qui doivent être bouclés fin septembre pour une parution à l'automne ; une souscription est ouverte), le collectif a de nombreux projets : démarrage d'une campagne « emploi » avec argumentaire à envoyer aux partenaires de la conférence pour l'emploi et projet de manifestation de rue, rencontre nationale des 20 et 21 septembre pour structurer les relations avec les collectifs régionaux et prendre des décisions sur la suite), mais il n'a plus ni mandats, ni financements.

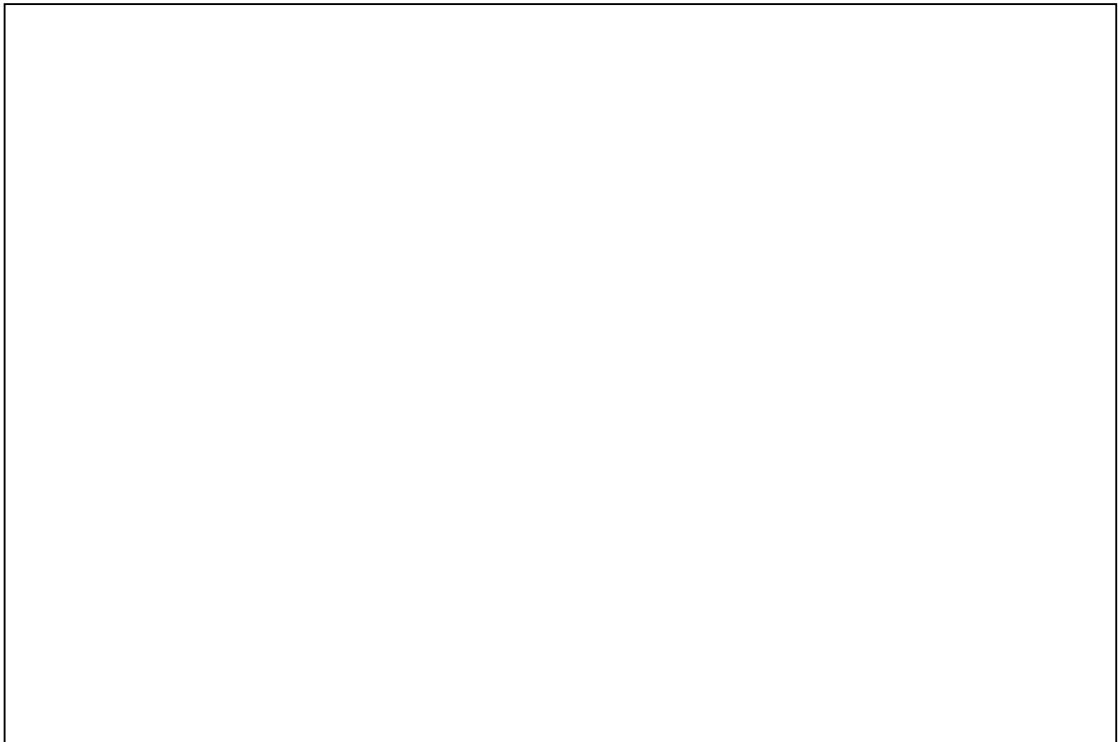
Faut-il demander des subventions ? Avec quelle structure ? Sans vouloir se transformer en association 1901, on pourrait mettre en place une association de financement (type « Les amis d'AC ! ») pour recevoir des dons et des subventions.

Une proposition de budget a été présentée, qui sera discutée à la rentrée ; les organisations et associations parties prenantes seraient sollicitées à hauteur de leur participation à la manifestation du 25 novembre 1995.

Françoise Picq

(Synthèse des différents courriers  
du collectif et notes de réunions)

Photo Nicole Décuré



Paris, le 25 novembre 1995.



## *Assises nationales : quelques impressions*

Je suis perplexe et sceptique face à ces Assises. A qui ai-je eu affaire ?

Succès par le nombre de participant-es — plus de 1 500, principalement des femmes —, ces Assises des 15 et 16 mars 1997 marquent bien l'intérêt que les femmes portent aux questions de société actuelles. Les thèmes abordés montrent l'ampleur des sujets à traiter d'après nos regards et suivant nos analyses : Femme et travail, Femmes et vie politique, Femmes et citoyenneté, Femmes et laïcité, Femmes et ordre moral, Femmes et violences, Femmes et pauvreté, Femmes et sexualités, Femmes et familles, Femmes et solidarités nationales, etc., et présence d'un « Carrefour lesbien ».

Quant à la place laissée aux femmes par les hommes, elle reste à démontrer, la quasi-absence des médias en est une preuve indiscutable. A nous d'apprendre à prendre la place, à trouver des solutions pour que nous soyons vues et entendues.

J'ai envie de reconnaître le travail effectué. J'en ai besoin car je déteste démolir le travail des autres. C'est trop facile et très vite fait ! Ceci dit, une critique négative peut aussi être une critique constructive car, avec tout le respect dû, force est de constater que bien des fonctionnements et des méthodes d'agir sont à revoir.

Je préfère des interventions plus concises et plus précises qui ouvrent les débats et laissent place à la spontanéité (des écrits plus détaillés étant distribués en parallèle).

Je demande le respect, offrir un bout de couloir froid et étroit pour le « Carrefour lesbien » est insultant.

Je souhaite des actes et non seulement des idées. En final de la plate-forme, je lis : « Les dangers que connaissent les unes nous menacent toutes. Les victoires des unes sont les victoires de toutes. Fortes de nos expériences, dans la diversité de nos situations, notre espoir est dans la solidarité. » Ces phrases, je les entendues à plusieurs reprises. Les mots sont beaux. Seulement je souhaiterais trouver derrière ces belles paroles des actes.

A l'opposition normale de certaines, notamment les lesbiennes dont je fais partie, j'ai plutôt entendu s'élever quelques voix dictatoriales me, nous demandant de nous taire. A l'intervention de Nicole de Marseille sur les agressions sexistes et homophobes du Front national, la salle a dû intervenir pour qu'une place lui soit laissée. Et j'ai bien trop souvent remarqué des mimiques déplacées lors des prises de parole des unes et des autres.

Où est la solidarité annoncée ?

Je ne peux concevoir une démocratie sans opposition, sans liberté de paroles et d'actions (dans le respect de soi et des autres). Je ne peux croire en la valeur d'un discours sur la pluralité et la diversité sans réalité. J'ai besoin de faits. Je peux m'étonner de la quasi-absence de représentativité des femmes à la tribune de clôture. Quelles places ont été laissées aux femmes des régions, aux associations, aux lesbiennes, aux jeunes femmes ?

Où est la diversité proclamée ?

La fin ne justifie pas les moyens. Etre solidaire peut se faire au détriment d'un temps compté, minuté. La représentativité à la tribune ne peut en aucun cas s'expliquer par des raisons pratiques.

Aller aux Assises, c'était pour :

- échanger des expériences, des moyens d'action ;
- mettre en commun des forces, établir des stratégies communes ;
- être visible, apparaître en tant que lesbienne.

Je ne saurais trop dire sur les deux premiers points, hormis la retransmission de notre expérience à Rennes, notamment en ce qui concerne l'étude des plaques de rues. Par contre, en ce qui concerne la visibilité lesbienne, nous nous sommes faites remarquer. Les modes d'intervention furent divers et variés aussi bien en ateliers qu'en assemblées plénières : coups de gueule, dialogues, propositions ou interrogations. Nous nous sommes rendues visibles. Il était essentiel d'être présentes pour exister.

Quelques modifications ont été apportées à la plate-forme. Je ne nommerai que celles liées à notre identité lesbienne (les ajouts par rapport au texte d'origine sont entre guillemets) :

- droit d'asile politique pour les femmes persécutées en raison de leur sexe, « de leur orientation sexuelle » ou victimes de violences sexistes ;
- égalité de traitement pour tous les couples, « hétérosexuels et homosexuels », par la création d'un Contrat d'union sociale ;
- « lutte contre toutes les discriminations, racistes, sexistes, homophobes ».

Un grand pas a été franchi. Ceci dit, nous ne sommes toujours pas nommées. Sachant que « ce qui n'est pas nommé, n'existe pas », notre reconnaissance est encore à établir. Aussi, nous demandons : « droit des lesbiennes à vivre librement leurs amours ». Je trouve terrible, à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, d'être encore méprisée, rejetée parce que je suis lesbienne, qui plus est par des femmes qui se réclament du féminisme. C'est oublier l'histoire. J'aurais aimé que les femmes présentes aux Assises reconnaissent les lesbiennes comme faisant partie intégrante des revendications de la plate-forme car, pour moi, il va de soi que s'affirmer en tant que lesbienne, c'est aussi s'affirmer en tant que femme.

C'est, pour toutes, nous sentir responsables de nos choix de vie — y compris nos amours. C'est défendre l'autonomie des femmes — y compris sexuelle. C'est dire non aux décisions du père, du mari, du frère, du fils. C'est dire oui à nos propres capacités d'actes et de paroles, à nos propres façons d'être et d'agir.

Accepter de vivre nos différences dans la diversité, c'est d'abord prendre conscience de nos manières de faire et d'agir — cette facilité à reproduire ce contre quoi nous luttons — osons vivre les confrontations, sans nécessité de perfection. Complémentaires de nos actions, suivant nos envies, nos besoins, nos possibilités, nos capacités, nos disponibilités, n'oublions pas ce pour quoi nous agissons : « Pour que l'égalité des droits des femmes — y compris les lesbiennes — soit une égalité pratiquée dans la vie. »

Rennes, le 25 mars 1997.

Gisèle Marie,

pour les associations

A tire d'elles et Femmes entre elles.





## *EN FRANCE*

### *Université Lumière-Lyon 2*

#### DOMINANTE 2

#### ***Etudes sur les femmes et les rapports de sexe*** **Coordinatrice : Annik Houel**

Cet ensemble d'U.V. constitue une initiative novatrice de l'Université Lumière-Lyon 2. L'enseignement s'adresse aux étudiants et étudiantes, quelle que soit leur discipline, qui veulent comprendre la manière dont les sociétés construisent les rapports entre les hommes et les femmes.

Une dominante se compose de deux U.V. et chaque U.V. de deux heures hebdomadaires.

Les étudiants de première année doivent choisir deux U.V. parmi les huit suivantes :

#### ***Module 19185 01***

U.V. I8124 : Rites d'institution, éducation, sexuation

U.V. I8125 : L'invention des petites filles

#### ***Module 19186 01***

U.V. I8126 : Discours médicaux, contrôle social des corps et rapports aux modèles

U.V. I8127 : Ecriture et représentation de la différence des sexes

**Module 19187 01**

U.V. 18128 : Femmes d'Europe

U.V. 18129 : L'activité des femmes : approche socio-historique

**Module 19 185 06**

U.V. 18131 : Femmes, pouvoir et politique

U.V. 18132 : Traitement et usages sociaux du corps et de la personne humaine

Les étudiants de deuxième année prennent obligatoirement les deux U.V. 28127 et 28128.

N.B. : Ces U.V. dépendent administrativement de l'Institut de psychologie, mais leurs contenus relèvent de disciplines diverses : la sociologie, la littérature, les sciences politiques, la psychologie, l'anthropologie, l'histoire. Elles ne donnent donc pas droit à une réorientation automatique en psychologie.

PREMIÈRE ANNÉE

**U.V. 18124**

*Rites d'institution et sexuation en Afrique*

**Odile Journet Lundi 14 h-16 h**

Dans toutes les sociétés, le sexe, donnée de nature, est l'objet d'une élaboration sociale. De la naissance à l'allaitement et au sevrage, les pratiques sociales sont différenciées selon les sexes. Ce processus de sexuation, objet d'un contrôle social permanent, est renforcé par des rites spécifiques instituant entre les sexes une séparation posée comme radicale — en Afrique. Les ressources imaginaires (contes) et symboliques (mythes, croyances religieuses) fondent ce qui peut être nommé un système.

Validation : fiche de lecture, exposé et dossier en fin d'année.

**U.V. 18125**

*L'invention des petites filles*

**Mich le Fontana Mercredi 14 h-16 h**

L'enfance n'est pas une vérité éternelle, n'existe pas hors histoire. Ce qu'on appelle le féminin et le masculin non plus.

On étudiera la représentation des petites filles, de l'enfance, de la féminité, son sens et son évolution dans la littérature des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Le travail s'appuiera principalement sur des romans français et sur des textes autobiographiques de femmes écrivains du XX<sup>e</sup> siècle. Il pourra également porter sur d'autres genres (conte, poésie, théâtre), sur des formes non littéraires de représentation (cinéma, publicité, bande dessinée, livres pour enfants), et sur l'étude de discours d'historiens, d'éducateurs, de politiques.

L'approche est littéraire, faisant appel à des notions linguistiques et à des connaissances historiques.

Validation (assiduité obligatoire) : deux notes de travaux écrits, et une note d'oral.

## U.V. I8126

### *Discours médicaux, contrôle social des corps et rapports aux modèles*

**Christine Durif Jeudi 10 h-12 h**

#### **Approche psycho-sociologique et anthropologique**

Nous aborderons les modalités contemporaines du contrôle social (stratégies, diffusion, finalités) essentiellement par le biais du discours médical, en pointant plus particulièrement quelques aspects :

- des mécanismes du pouvoir médical et des savoirs scientifiques, ainsi que l'idéologie qu'ils véhiculent vis-à-vis du corps, de la santé, de la sexualité des femmes ;
- des relations souvent complexes qui s'établissent entre ce qui est défini, formulé et imposé socialement, et les réactions individuelles, des femmes principalement, au modèle légitime (formes et degrés de résistance, d'adhésion ou de soumission).

Nous prendrons plus particulièrement comme domaines d'analyses les discours sur la diététique, les formes du corps, la reproduction (maternité, contraception, avortement), et travaillerons plus précisément sur les notions de normes et modèles, ainsi que sur la question de l'articulation entre représentations sociales et individuelles.

Validation : Dossier avec soutenance orale en fin d'année.

**U.V. 18127**

*Écriture et représentation de la différence des sexes*

**Merete Stistrup-Jensen Mardi 12 h-14 h**

L'écriture comme ses alentours — critique littéraire (extraits de presse), commentaires, entretiens et réflexions des écrivains sur leur travail de création — forment des matériaux propices à l'étude des représentations de la différence des sexes.

Dans un premier temps, on situera la problématique (thèmes, genres, questions esthétiques) dans la perspective de l'histoire littéraire à travers quelques ouvrages clés. Quel aurait été le parcours de vie de la sœur imaginaire de Shakespeare ? Virginia Woolf donne sa réponse dans *Une chambre à soi*. Ou bien Simone de Beauvoir retrace dans *Le deuxième sexe* les stéréotypes des personnages féminins dans la littérature dite masculine.

Dans un deuxième temps, un ensemble de textes littéraires du XX<sup>e</sup> siècle sera étudié, notamment des textes récents. Le dialogue romanesque sera l'objet d'un intérêt particulier, tant par rapport à la répartition traditionnelle des rôles sexuels dans la conversation que par leur mise en question, par exemple dans certains textes récents (temps de parole, interruptions, stratégies compétitives et coopératives). On abordera de façon secondaire la réception, les entretiens, des fragments de journaux/lettres concernant les œuvres.

Validation : Dossier avec soutenance orale en fin d'année.

**U.V. 18128**

*Femmes d'Europe*

**Mich le Bacot-D criaud Mardi 13 h 30-15 h 30**

Le traité instituant la Communauté Européenne a établi le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'insertion de chacun des pays-membres dans une communauté, qui n'est plus seulement historique et géographique mais qui forme une entité économique, politique et culturelle dotée d'institutions propres, se traduit par une plus grande ouverture aux idées de liberté et d'égalité. Les changements survenus dans la situation des femmes s'inscrivent dans ce mouvement. Les défis que pose à l'Europe communautaire le grand marché européen, permettant une libre circulation des per-



sonnes, les bouleversements de l'Europe de l'Est et du Centre, le réseau de relations qui peut se nouer au-dessus des frontières concernent les femmes d'Europe et l'évolution de leur situation, de leurs droits, de leur statut social et politique.

Les femmes d'Europe seront appréhendées en tant que femmes mais aussi en tant qu'européennes, dans leurs attitudes, leur participation à la vie sociale et politique et dans leurs droits, dont les nouveaux droits conférés par la politique communautaire d'égalité de traitement et d'égalité des chances.

Validation : en cours d'année, travaux écrits et/ou oraux ; en fin d'année, contrôle écrit.

## U.V 18129

### *L'activité des femmes : approche socio-historique*

Cette U.V. se déroulera selon une double approche :

¥ 1<sup>er</sup> semestre : approche historique, assur e par Nadine Halitim.

¥ 2<sup>e</sup> semestre : approche sociologique, assur e par Sylvette Den fle.

**Mardi 10 h-12 h**

#### **Approche historique**

A travers quelques temps forts (les débuts de la Révolution industrielle, la fin du XIX<sup>e</sup> marqué par l'hygiénisme, la Grande Guerre, la crise des années trente), par l'étude critique de textes et statistiques, nous présenterons les notions essentielles à la compréhension de l'activité féminine (sphère et cycle d'activité, division sexuelle du travail, législation sociale spécifique, tertiarisation de l'emploi) et insisterons sur ses déterminants, tant idéologiques et sociaux, qu'économiques.

#### **Approche sociologique**

Nous traiterons de quelques caractéristiques générales de l'activité professionnelle des femmes (extension du salariat -développement du temps partiel - continuité/discontinuité des trajectoires professionnelles) ; nous présenterons les relations habituellement considérées comme pertinentes entre le taux d'activité des femmes, leur niveau de formation, leur situation matrimoniale et ce qui différencie hommes et femmes à ce sujet.

Validation : une épreuve de contrôle continu comptant pour 1/3 de la note et une épreuve de contrôle final comptant pour 2/3 de la note totale.

**U.V. 18131**

*Femmes, pouvoir et politique*

**Mich le Bacot-D criaud (IEP) et Fran oise Th baud (UFR d histoire)  
Jeudi 10 h-12 h**

Ce thème doit permettre d'étudier comment les femmes sont devenues des citoyennes, par une approche historique et socio-politique. C'est à la fois le problème de l'obtention du droit de vote et de l'éligibilité mais aussi des comportements et représentations des femmes en politique. Il s'agira de montrer comment le droit de participer à la vie politique a été difficilement conquis et comment il reste encore sous-exploité. On verra comment on est passé de la « mort civile » des femmes au droit de suffrage avec la mise en évidence des représentations liant pouvoir politique et exercice de la puissance masculine, ainsi qu'une certaine idée de la femme, et la présentation des arguments avancés contre l'émancipation politique des femmes (influence de l'Église, incompatibilité entre l'accès des femmes à la vie politique et leur mission dans la famille, inaptitude par « nature » à la vie politique, manque de maturité politique, indifférence à la vie politique). On verra aussi comment les femmes ont changé dans la manifestation et l'expression de leur vote et comment, si elles ont encore tendance à bouder la vie politique, elles se heurtent à des réticences de la classe politique : la mixité des institutions n'étant pas toujours véritablement acceptée ni par les acteurs, ni par les observateurs de la vie politique.

Validation : contrôles semestriels, écrits et/ou oraux, sur cours et TD.

**U.V. 18132**

*Traitement et usages sociaux du corps  
et de la personne humaine*

**Christine Durif-Bruckert et Patricia Mercader (Institut de psychologie).  
Mardi 14 h-16 h**

## 1. Approche culturelle et analyse psycho-sociale des techniques et pratiques corporelles

La recherche inquiétante du « mieux-être », l'augmentation des dispositifs d'information et les modalités de lutte contre les maladies montrent à quel point les projets et politiques médicales atteignent leur point de limite et de rupture :

- techniques d'entretien du corps : mises en forme, sculpture, façonnage du corps féminin : épreuves sportives, chirurgies correctrices, plastiques, esthétiques, marquages de la peau et imposition des rythmes physiologiques ;
- gestion de la maladie et différentes formes d'intervention thérapeutique : analyse de la maladie et du trouble pathologique en tant que produit d'une organisation sociale et de rapports sociaux spécifiques ; rôle des institutions médicales dans la prise en charge de la maladie ; notion d'efficacité et d'échec thérapeutique : cadre matériel, forme des échanges, références et outils symboliques, enjeux (les cancers féminins et la stérilité) ;
- les pratiques de la santé : la santé comme modèle de conduite, comme critère de conformité sociale, comme révélateur des rapports de savoir et de pouvoir : rapport à la douleur, notion de risque, biologisation du corps des femmes (domaine de la reproduction et de la périnatalité).

## 2. Eléments de bioéthique

L'accroissement de nos connaissances en biologie et les possibilités nouvelles de la médecine remettent en cause, à force de repousser les limites inhérentes à l'espèce humaine, des différenciations essentielles entre la vie et la mort, entre l'humain et le non-humain, entre les sexes et entre les générations. Ce remaniement des frontières implique des choix sociaux, formalisés aujourd'hui à travers la loi, la jurisprudence, des institutions comme les comités d'éthique ou la Cour Européenne des droits de l'homme, et qui font souvent l'objet de larges débats médiatiques.

Nous étudierons les modalités et les enjeux de ces choix à travers des exemples comme l'avortement, les procréations médicalement assistées, et tous les problèmes qu'elles soulèvent (les mères porteuses, l'utilisation des embryons surnuméraires, etc.), le don de sang, de

sperme ou d'organes, le changement de sexe, le coma prolongé, l'euthanasie, le dépistage des maladies incurables, etc.

Validation : dossier en fin d'année.

## DEUXIÈME ANNÉE

### **U.V. 28127**

#### *Sexualité et sexuation*

**Patricia Mercader (psychologie) Mardi 16 h-18 h**

La sexualité (comme catégorie conceptuelle et comme ensemble de pratiques) et la différenciation entre homme et femme s'articulent aussi bien dans les pratiques et les discours sociaux que dans le parcours singulier des sujets humains.

Les pratiques sociales qu'on regroupe sous le nom de sexualité sont déterminées par les rapports de pouvoir des hommes sur les femmes, considérés en tant que classes. Sexualité et sexuation sont aussi, pour chacun-e, des éléments essentiels de la dynamique subjective. La psychanalyse théorise de façon dissymétrique le développement psycho-sexuel des hommes et des femmes.

Ces deux axes d'analyse, sociologique et psychanalytique, seront développés dans l'enseignement.

Validation : Dossier avec soutenance orale en fin d'année.

### **U.V. 28128**

#### *Les premières femmes psychanalystes et Freud*

**Annik Houel (psychologie) Jeudi 16 h-18 h**

#### **Approche d'ordre littéraire et psychanalytique**

A partir des écrits et des biographies de Lou Andréas Salomé, Helen Deutsch, Karen Horney, Marie Bonaparte, Mélanie Klein, Anna Freud, on verra les enjeux théoriques que ces femmes psychanalystes contemporaines de Freud ont soulevés dans leurs écrits, sur la sexualité féminine entre autres. Le rapport mère-fille en sera pris comme un point particulier, qu'on illustrera par des textes de romancières contemporaines.

Validation : Mémoire écrit final, avec soutenance orale.

DEUXIÈME ANNÉE DE DEUG**U.V. 28123***Groupes et sociétés : L'identité sexuelle et les rôles sexués***Annik Houel**

La différence des sexes, fait biologique, a fondé la répartition des tâches, engendrant elle-même des groupes sociaux avec leurs propres références culturelles et les rôles qui y sont liés : ni l'histoire psychanalytique, ni l'histoire socio-économique n'est la même pour chaque sexe. On verra comment l'enfant devient fille ou garçon, femme ou homme en fonction de ces modèles.

LICENCE**COURS MAGISTRAL 38124***Hommes et femmes dans le monde du travail***Annik Houel (psychologie sociale)**

On ne peut comprendre les inégalités des niveaux de qualification et de salaires entre les hommes et les femmes qu'en termes de ce qu'on appelle maintenant les rapports sociaux de sexe. C'est la division sexuelle du travail, entre les sphères du privé et du public, telle qu'elle est organisée traditionnellement dans notre société industrielle, qui explique les poids respectifs des charges au sein de la famille et des cycles d'activités professionnelles des hommes et des femmes. Conséquences directes sur la santé physique et psychique de chacun, mais indirectes aussi, par exemple sur l'imaginaire sexué dans le monde du travail : qu'en est-il des représentations de la féminité et de la masculinité, qu'en est-il des enjeux de pouvoir entre les hommes et les femmes au sein de l'entreprise ?

Après un bref historique, ces deux aspects seront traités d'un point de vue psycho-sociologique.

**T.D. 38124***Les rapports sociaux de sexe :**Les difficultés d'insertion et leur prise en compte***Patricia Mercader**

Ce T.D. concerne des étudiants en stage dans des organismes ou institutions du travail social, se consacrant, soit aux adolescent-e-s en difficulté (délinquance, toxicomanie, maternité précoce, etc.), soit aux adultes en rupture d'insertion (RMI, centres d'accueil de femmes battues, etc.).

Le travail portera très largement sur les problématiques subjectives des personnes, sur la dynamique institutionnelle et les tensions de toutes sortes que subissent ces organismes, sur les discours tenus et les actions entreprises.

Une attention spécifique sera consacrée à la façon dont les positions sociales différentes des hommes et des femmes (par rapport au travail, à la famille, etc.) induisent des situations de réinsertion et des actions sociales différentes. Nous verrons aussi comment cette question des rapports sociaux de sexe est prise en compte.

## DOMINANTE 1 – PSYCHOLOGIE SOCIALE

### **TD 48123**

#### *Représentations et intériorisation des rôles sexuels dans le monde du travail*

**Annik Houel**

Ce T.D. comportera deux volets :

1. Une approche d'ordre psychanalytique permettra d'aborder les enjeux sexuels tels qu'ils se posent au niveau symbolique, en particulier à partir des travaux d'Eugène Enriquez.

2. Une approche centrée sur ce qui se passe concrètement dans le monde du travail permettra d'aborder les problèmes de santé mentale, pour les hommes et pour les femmes, à partir de leurs modes d'intériorisation des rôles sexuels.

## MAÎTRISE

### **COURS 48124**

#### *La question de l'amour et les deux sexes*

**Annik Houel**

« La composition de l'homme et de la femme montre alors qu'il existe dans le rapport au type de choix d'objet des différences

fondamentales, bien qu'elles ne soient pas naturellement d'une régularité absolue. » (Freud, in Pour introduire le narcissisme).

Après un rappel des propositions freudiennes sur la question de l'amour, c'est sur l'étude de ces différences fondamentales dans le comportement amoureux et sa pathologie, comme le crime passionnel par exemple, que se basera ce cours.

MAÎTRISE – Certificat Méthodes et problématiques professionnelles

**T.D. 48109, dit "TDS"**

*Transformations sociales, pensée de la différence des sexes, identité sexuée*

**Patricia Mercader**

Nous travaillerons sur l'articulation entre deux conceptions de la masculinité et de la féminité, investissement personnel, érotique, d'une position sexuée dans l'ordre des générations, d'une part, et différenciation active de deux groupes sociaux dont les rapports sont essentiellement de pouvoir, d'autre part. Nous évoquerons donc comment l'évolution des statuts socio-sexués, des pratiques sociales qui leur sont relatives, et des représentations sociales de la masculinité et de la féminité, retentissent sur les hommes et les femmes dans leur problématique identitaire, leurs relations inter-individuelles, et au sein des organisations.

Nous étudierons aussi les théorisations mêmes de la différence des sexes, qui expriment à la fois une problématique intrapsychique sexuelle et une quête de pouvoir dans des rapports sociaux organisés.

LITTÉRATURE

**U.V. 34267 / C1-C2**

*Femmes et littérature*

**Christine Plant**

**Objectifs et méthodes**

Il s'agit d'étudier la place des femmes dans la littérature (comme écrivains, personnages, lectrices), ainsi que les représentations du masculin et du féminin et leur évolution. Le travail est centré sur la

littérature française des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, mais n'exclut pas de faire référence à des œuvres d'autres époques ou de littératures étrangères, et se développe selon trois axes : la représentation des femmes et l'étude des discours sur le féminin et le masculin ; la lecture et l'analyse d'œuvres de femmes ; l'étude de textes théoriques et critiques sur la différence des sexes et sa place en littérature.

Cette U.V. peut être prise comme C2 si les étudiants ne l'ont pas déjà choisie en licence, et choisie comme séminaire par des étudiants de DEA.

### **Programme**

Après quelques séances d'introduction générale, nous travaillerons cette année sur la poésie.

1. Place et statut du féminin et des femmes dans l'œuvre de Baudelaire (Les Fleurs du mal, GF ; Le Spleen de Paris (Petits poèmes en prose), GF. (Lecture conseillée : L'Art romantique, GF).

2. Les femmes poètes dans la tradition littéraire française (surtout XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) ; le choix de livres ou d'une anthologie sera précisé en cours à la rentrée.

## *Lyon 2 – Institut de psychologie*

### PREMIÈRE ANNÉE

#### **U.V. 4**

#### *La différence des sexes a-t-elle une histoire ?*

#### **Annik Houel**

Pourquoi un historique de la différence des sexes, comme si ladite différence n'avait pas toujours existé ?

Si elle a toujours existé, elle n'a pourtant pas été de tout temps pensée, représentée de la même façon. C'est seulement au cours du XVII<sup>e</sup> siècle qu'on pense les organes génitaux masculins et féminins comme radicalement distincts. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, des sciences nouvelles telles que l'ethnologie, la psychanalyse vont à nouveau bouleverser les modes de pensée. C'est ce que nous étudierons pour



mieux saisir les bases de théories sur lesquelles s'appuie la psychologie, de nos jours, pour parler d'identité sexuelle.

## *Université de Nanterre*

### *Séminaire « Etat et rapports sociaux de sexe »*

Laboratoire « Populations et sociétés » – Département de sociologie – Université de Paris 10-Nanterre, bât. D – 200, avenue de la République 92001 Nanterre.

▲ Le 14 novembre 1997, Edwige Rude-Antoine évoquera « le droit et les relations hommes/femmes/enfants », à partir de son livre à paraître en octobre 1997 aux éditions Odile Jacob.

▲ Le 30 janvier 1998, Alisa Del Re : « Citoyenneté politique : problématiques posées par des enquêtes sur des candidates et des élues en Italie et en France ». — Dernier ouvrage paru : DEL RE et HEINEN, *Quelle citoyenneté pour les femmes ? La crise des Etats-providence et de la représentation politique en Europe*, Paris, L'Harmattan, Bibliothèque du féminisme, 1997.

▲ Une dernière séance portera sur le féminisme et la prise en compte des différences culturelles, avec Jeanne Bissilliat\* et deux autres intervenantes à une date encore indéterminée. — Dernier ouvrage paru : *Femmes du Sud, chefs de famille*, Paris, Karthala, 1996.

Contact et renseignements : Arlette Gautier – Tél. 01 48 03 51 27.

## *Université de Nantes*

### *Sociologie des rapports sociaux de sexe*

**Sylvette Den fle, Annie Dussuet, Dominique Loiseau**

Ce module optionnel de sociologie (50 h) est ouvert à toutes les étudiantes de la faculté de lettres de Nantes. Il est composé de deux enseignements :

**Activités des femmes** : Analyse de la situation des femmes vis-à-vis de l'enseignement et de la formation, du travail et de l'emploi, de la politique et du militantisme.

**Femmes et familles** : Changements et continuités : la place des femmes dans la famille sous l'angle des statuts, des obligations domestiques, des représentations sociales.

## *Paris VIII*

### DEUG – SOCIOLOGIE

DEUG – 1<sup>er</sup> SEMESTRE 1997-1998

*Rapports femmes/hommes. Approche théorique*

**Josette Trat Mercredi 16 h 30 19 h 00 / Jeudi 9 h 00 11 h 30**

DEUG – 2<sup>e</sup> SEMESTRE 1997-1998

*Rapports femmes/hommes. Quelles mutations ?*

**Josette Trat Mercredi 16 h 30 19 h 00 / Jeudi 9 h 00 11 h 30**

### LICENCE – MAÎTRISE

**U.P. 8**

*Le gothique féminin (Gothic Feminine Literature)*

**C. Safir**

Dans les romans dits « gothiques » parce qu'ils établissent une relation manifeste entre écriture et architecture, la critique féministe contemporaine lit les signes d'une féminité « noire », d'une identité en mal d'être qui évoluerait sous les « voûtes effondrées » d'Edgar Poe. Genre vaste et quasiment inépuisable, le gothique frappe, selon Maurice Lévy, par « l'importance remarquable de la représentation féminine ». A partir de nouvelles, romans et essais, le cours se propose de croiser quelques données de genre et gender, entre gothique et féminité.

### **Propositions de lecture**

SHELLEY M., *Frankenstein* ; RICE A., *The Vampire Lestat* ; MORRISON T., *Beloved - Sula* ; ATWOOD M., *The Handmaid's Tale*.

**Essais critiques**

AUERBACH N., *Woman and the Demon : The Life of a Victorian Myth*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1982.

DELAMOTTE E., *Perils of the Night : A Feminist Study of Nineteenth-Century Gothic*, New York and Oxford, OUP, 1990.

DOODY Mt. A., « Deserts, Ruins and Troubled Waters : Female Dreams in Fiction and the Development of the Gothic Novel » in *Genre*, n° 10, winter 1977, p. 529-572.

FLEENOR Julian, ed., *The Female Gothic*, Montréal, Eden Press, 1987.

GILBERT Sandra, GUBAR Susan, *No Man's Land : The Place of the Woman Writer in the 20th Century*, New Haven, Yale University Press, 1988.

LÉVY Maurice, *Le roman gothique anglais*, Paris, Albin Michel, 1995.

MASSE Michel, *In the Name of Love : Women, Masochism and the Gothic*, Ithaca and London, Cornell University Press, 1991.

MOERS Kate, *Literary Women*, New York, Doubleday, 1976.

PUNTER David, *The Literature of Terror, A History of Gothic Fictions, from 1765 to the Present Day*, London, Longman, 1980.

LICENCE – 2<sup>e</sup> SEMESTRE 1997-1998

*Différence des sexes et protection sociale au XX<sup>e</sup> siècle*

**Michelle Zancarini-Fournel**

LICENCE – 1<sup>er</sup> SEMESTRE 1997-1998

*Histoire et culture politique de la France*

*au XIX<sup>e</sup> siècle de 1815 à 1870*

**Mich le Riot-Sarcey Lundi 14 h 16 h 30**

Nous aborderons l'histoire de la France du XIX<sup>e</sup> siècle comme une histoire en formation. Comment le XIX<sup>e</sup> siècle se situe-t-il par rapport aux hommes et aux idées du XVIII<sup>e</sup> siècle ? Comment construit-il son propre avenir ? Comment organise-t-il les groupes sociaux ? Comment pense-t-il ses institutions et ses différents systèmes politiques ? Comment pratique-t-il la démocratie ? Ces dernières années, l'historiographie a beaucoup évolué ; aussi, pour enrichir

notre connaissance de cette période fondatrice de notre modernité, nous prendrons en compte les travaux les plus récents de l'histoire des idées, de l'histoire sociale et culturelle, de l'histoire du politique et de l'histoire des femmes.

LICENCE – 2<sup>e</sup> SEMESTRE 1997-1998

*Utopies et révolutions, ordre et désordres  
au XIX<sup>e</sup> siècle*

**Mich le Riot-Sarcey Lundi 14 h 16 h 30**

Siècle de révolutions, le XIX<sup>e</sup> siècle est aussi le siècle de l'ordre social où les novateurs sociaux du début du siècle sont classés comme utopistes et leurs doctrines rangées parmi les « immoralités » du temps. Le XIX<sup>e</sup> siècle est aussi le siècle de la partition des rôles sociaux entre hommes et femmes ; la sphère du public comme la sphère du privé ainsi distinguées révèlent le mode de penser du siècle : « de la morale de gouvernement à la démocratie représentative ».

DEA ÉTUDES FÉMININES

SÉMINAIRE PLURIDISCIPLINAIRE. 1<sup>er</sup> ET 2<sup>e</sup> TRIMESTRE 1997-1998  
« RAPPORTS DE SEXE »

*Le « privé » et le « public »*

**Dani le Bussy-Genevois, Fran oise Duroux, Mich le Riot-Sarcey**

Les guillemets indiquent la relativité historique de cette opposition binaire qui semble s'imposer comme une évidence. L'évidence même invite à interroger sa pertinence, au présent et au passé.

Nous tenterons donc d'analyser les déplacements du sens de cette distinction et de ses termes en en faisant l'histoire : que désignerait-elle en Grèce antique, à Rome, dans les sociétés « traditionnelles », dans les sociétés modernes et contemporaines ? Comment se traduit-elle en d'autres oppositions binaires qui ne constituent pas des synonymes : oikos/agora : domestique/politique ; société civile/Etat ; personnel/politique ?

Notre fil d'Ariane sera la différence des sexes et ses traitements, propres à chaque époque et à chaque contexte conceptuel. Nous

solliciterons les compétences d'intervenant-e-s multiples, en fonction de notre problématique et de notre démarche pluridisciplinaire.

SÉMINAIRE DEA (BI-CODÉ AVEC LA MAÎTRISE DE SOCIOLOGIE) –  
1<sup>er</sup> ET 2<sup>e</sup> SEMESTRES

*Histoire d'amours*

**Fran oise Duroux — Samedi de 11 h 30 14 h 00**

On a coutume de parler de l'amour en général. Or il a une histoire. Il se décline selon des dispositifs ordonnés au statut de la sexualité, au droit, à l'argent.

On s'en tiendra à l'Occident, pour cause de familiarité relative. Des Grecs à nous, en passant par le Moyen-Age féodal et chrétien, les querelles du XVII<sup>e</sup> siècle, le libertinage du XVIII<sup>e</sup>, le surréalisme du début du XX<sup>e</sup>, quelles configurations du rapport sexuel théories et littérature nous proposent-elles ? L'héritage mérite d'être examiné à la lumière de travaux historiques désormais riches et abondants.

COURS THÉORIQUE

*Discours, figure, rythme*

**Mireille Calle-Gruber Vendredi 9 h 30 11 h 30**

On considèrera les diverses acceptions de ces termes, leur évolution au cours des époques, ainsi que le lieu de leur opérativité aux plans stylistique, poétique, philosophique, esthétique.

**Bibliographie indicative**

AUERBACH, *Figura* ; E. BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale* ; J.-F. LYOTARD, *Discours, Figure* ; DUMARSAIS, *Tropes* ; FONTANIER, *Les figures du discours* ; H. MESCHONNIC, *Rythme* ; L. MARIN, *Détruire la peinture* ; Th. de DUVE, *Au nom de l'art* ; Ph. LABOUE-LABARTHE, *Musica ficta*.

SÉMINAIRE ANNUEL INTERDISCIPLINAIRE. DEA - MAÎTRISE

*Le XIX<sup>e</sup> siècle comme passage.*

*Entre un passé recomposé et une « loi d'avenir »*

Séminaire organisé par l'Université de Paris 8 (Michèle Riot-Sarcey, Nicole Edelman) en collaboration avec le CNRS, laboratoire de

l'Université de Lyon 2, « Littérature et idéologie au XIX<sup>e</sup> siècle » sous la direction de Philippe Régnier.

**Vendredi 17 h 30 – 19 h 30, bibliothèque de l'Arsenal, metro Sully-Morland.**

Ses modes de penser, ses systèmes politiques, ses représentations, les tensions que suscitent ses constructions sociales, sa morale, ses utopies...

Nous continuerons à réfléchir ensemble sur cette période, à la fois héritière du siècle des Lumières, produit d'une révolution dont elle rejette les « excès » et délibérément tournée vers un « progrès » d'avenir ; siècle où ordre et désordre se succèdent : de la Restauration à la Commune de Paris et dont l'instabilité des régimes masque souvent l'organisation d'un ordre politique et social qui perdure, par-delà les institutions, monarchiques, autoritaires ou républicaines.

DEA – 2<sup>e</sup> SEMESTRE 1997-1998

**B1-500**

*Introduction à la civilisation britannique*

**U.V. CIVILISATION BRITANNIQUE**

*Naissance de la pensée féministe anglaise, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*

**Martine Spensky Jeudi 16 h 30**

Il semble bien qu'avant la Révolution anglaise, le pouvoir politique — c'est-à-dire le pouvoir des rois sur leur peuple —, de même que le pouvoir marital — celui des maris sur leur femme — aient été largement considérés comme provenant de la même source, à savoir la volonté divine. La remise en cause du droit divin a permis de se poser la question de la légitimité du pouvoir des hommes sur les femmes.

Nous étudierons l'histoire de cette pensée contestataire, ainsi que les conditions de sa production, des révolutions anglaises, à la fin de la guerre de 1914-1918, date à laquelle certaines femmes privilégiées obtinrent le droit de vote.

Une bibliographie commentée sera proposée au début du cours.

## SÉMINAIRE

*Récits de l'étranger*

Mireille Calle-Gruber Vendredi de 11 h 30 16 h 30

Il s'agira d'explorer les multiples traverses et liaisons que proposent à la lecture des œuvres littéraires adressées en direction de l'étranger et/ou depuis l'étranger. Et de mesurer la portée tant poétique que philosophique d'un « écrire à l'étranger » qui est, sans doute, l'essence même de la littérature.

**Oeuvres étudiées**

H. CIXOUS, *OR*, les lettres de mon père ; A. DJEBAR, *Vaste est la prison*, *Oran langue morte* ; I. EBERHARDT, A. KHATIBI, *La mémoire tatouée* ; C. Ollier, *Truquage en amont*, *Outback ou l'Arrière-monde* ; V. SEGALÉN, *René Leys*.

Une bibliographie détaillée sera donnée au début du cours.

## SÉMINAIRE 1997-1998

*Poétique de la différence sexuelle*

**Organis par H I ne Cixous 11 et 25 octobre 1997, 8 et 22 novembre 1997, 6 et 20 décembre 1997, 10 et 24 janvier 1998, 7 février 1998.**

***Vues sur mers ou La mer à voir***

N.B. : Que mer et mère s'échangent cela n'est pas le privilège idiomatique de la langue française. Une attraction, thématique peut-être, accouple ces deux éléments signifiants dans d'autres langues, comme en témoignent les œuvres de Clarice Lispector (brésilien) ou Ingeborg Bachmann (allemand) ou Tsvetaeva (russe).

Comment regarder et comment voir la mer, — laquelle ? Depuis quel bord ou quelle fenêtre ou depuis quelle place dans la configuration familiale ? Depuis quelle distance ? Dans quelles circonstances se produirait ce voir, avec ou sans respect ? Et sous quelles apparences ou figures ? Pour Jean Genet, voir la mère c'est tout le rêve du Captif amoureux. L'espérance de l'épiphanie soulève l'œuvre ultime jusqu'à l'hallucination bénie. Mais qu'y a-t-il à voir dans la mer ou la mère ? Que reste-t-il à voir ? A ce questionnement toujours resurgissant dans

tant de textes littéraires, nous ajouterons des réflexions éthiques et politiques sur l'obsédant concept de Motherhood — Maternité —, qui ces temps-ci donne lieu à de nombreuses recherches, en particulier dans le monde anglophone américain et asiatique (des USA à l'Inde). La quête agitée d'une place ou d'un sens de la mère se poursuit, tendue entre les continents qui se font signe de connivence par-dessus les mers. Le thème et la fonction « Mère », ramenée par réduction synecdotique au Sein, ne sont-ils que l'écran bon à masquer la présence de la femme ?

Reste à penser le rapport entre la Mèr(e) à voir et cette absence de terre qui, selon Genet, met en branle la révolution des Panthères noires ou des Palestiniens, tous ceux qui, faute de « terre ou territoire », c'est-à-dire la matière elle-même, ne peuvent préparer la guerre ni la paix, ne peuvent ni se retrancher ni s'arracher, et en sont alors conduits à produire « le pur imaginaire », la parade, la poésie, le théâtre. Comme si écrire, inventer, invoquer, était toujours dicté par le besoin de voir ou de re-voir devant soi la vision de la Mèr(e) vers laquelle en réalité on tourne les aveuglements.

### **Bibliographie**

Ingeborg BACHMANN, Oeuvres en prose ; Thomas BERNHARD, Oui ; Hélène CIXOUS, OR, les lettres de mon père ; Jacques DERRIDA, Circonfession ; Mahasveta DEVI, Breast Stories (Sagull Books, Calcutta, 1997) ; Jean GENET, Le captif amoureux ; Clarice LISPECTOR, La découverte du monde, Corps séparés, etc. , Marcel PROUST, Un amour de Swann ; Marina TSVETAËVA, Oeuvres en prose.

### ***L'autoportrait de l'autre***

#### **Peggy Kamuf**

Autoportrait de l'autre ? Et si ce n'était pas un contresens, mais le seul sens que peut suivre celui, celle qui veut se donner à voir ? On posera cette question à quelques textes de Gertrude Stein, mais aussi de Colette, Virginia Woolf et Nathalie Sarraute. On regardera aussi ce que fait un peintre comme Vigée Le Brun.

### **Bibliographie s lective**

Gertrude STEIN, The Autobiography of Alice B. Toklas ; Everybody's Autobiography ; COLETTE, La naissance du jour ; Virginia



WOOLF, Une chambre à soi ; Roger FO, A Biography ; Nathalie SARRAUTE, L'usage de la parole ; DERRIDA, Mémoires d'aveugle.

## ***Le nom secret des textes***

**Peggy Kamuf**

Nous lirons ensemble un certain nombre de textes — critiques, théoriques, fictifs, poétiques, photographiques, peut-être cinématographiques — qui semblent tourner autour de ce qu'Hélène Cixous a nommé « prénoms de personne ». Ceux-ci seraient à la fois les noms les plus proprement propres et les noms les plus secrets, les noms qu'on a absolument oubliés. Quel rapport entre cette double structure du nom propre secret et le deuil qu'on fait de ce qu'on aime ? Comment des textes font-ils le deuil des noms et leur donnent ainsi un corpus dans lequel survivre ? Qu'est-ce qu'un texte s'il peut donner la survie à un nom ? Ou à une image ? A ce qu'on a l'habitude d'appeler une représentation ? Mais, justement, plutôt que représentation, ne faut-il pas dire trace — ni présente ni absente — afin de les lire dans tout leur secret ?

### **Bibliographie s lective**

Sarah KOFMAN, Rue Ordener, Rue Labat ; Hélène CIXOUS, Portrait du soleil et Prénoms de personne ; Roland BARTHES, La chambre claire ; DICKINSON, Poems ; MELVILLE, Bartleby the Scrivener ; Mary SHELLEY, The Last Man ; John BATHO, Claude Batho, photographe ; Chris MARKER, La jetée.

### **Bibliographie personnelle**

- « The Division of Literature, or the University » in Deconstruction (Chicago, 1997).
- Signatures, de l'institution de l'auteur (Galilée, 1991).
- Fictions of Feminine Desire : Disclosures of Heloise (Nebraska, 1982).
- « Deconstruction and Feminism : A Repetition », in Feminist Interpretations of Jacques Derrida (Penn State, 1997).
- « Seringues, ou les pointes aiguës du hérisson », in Passions de la littérature (Galilée, 1986).
- « To Give Place : Semi-Approaches to Hélène Cixous », Yale French Studies 85.

- « The Replay's the Thing : Opéra de Pékin » in Contretemps I (1995).
- « Visa ou American Express : De la littérature à l'âge des cartes de crédit », in Passage des frontières : autour de Jacques Derrida (Galilée, 1994).
- « On the Subject of Ravishment (à même Jean-Luc Nancy) », Paragraph (1994).
- « L'autre fiction », in Etudes romanesques 2, Modernité, fiction, déconstruction (Lettres modernes, 1994).
- « La fuite de Rousseau », Cahiers Confrontation (1987).

## *Université Toulouse-Le Mirail*

### *Les études féministes à l'Université Toulouse-Le Mirail 1997-1998*

Après l'attribution d'un premier poste en 1984 (UFR d'histoire), l'Université de Toulouse-Le Mirail est, depuis 1991, la seule en France à bénéficier d'un deuxième poste fléché en études féministes (UFR de sociologie). Autour de ces deux postes et grâce aux activités de l'équipe inter-disciplinaire de recherche universitaire l'Equipe Simone, nous sommes en mesure de proposer un ensemble d'enseignements qui favorisent la prise en compte de la place et du statut des femmes dans les sociétés tant au niveau historique, social, économique que politique.

Les étudiantes et étudiants, intéressé-e-s par des démarches et des lectures transversales des champs scientifiques selon la problématique des « rapports sociaux de sexe », sont informé-e-s que des enseignements leur sont proposés dans différentes UFR et ceci au niveau des trois cycles universitaires. La possibilité existe donc d'organiser un parcours interdisciplinaire (modules ou options) à partir des questions innovantes soulevées par cette perspective.

De plus, les enseignements suivis d'un (\*) sont également proposés par le biais du Service d'enseignement à distance de l'Université Toulouse-Le Mirail.

NIVEAU DEUG**SOC 101 A***Introduction aux théories sociologiques (CM)* (\*)**Nicky Le Feuvre Horaires pr ciser**

Plusieurs cours de ce module introductif à la théorie sociologique sont consacrés à l'analyse théorique des rapports sociaux de sexe.

**SOC 101 B***Méthodologie et rapports sociaux de sexe (TD)***Daniel Welzer-Lang Mardi 15 h 30 17 h 30**

Initiation à la méthodologie sociologique par le biais de l'analyse des rapports sociaux de sexe.

**ECO 214 A***Socio-économie de la famille* (\*)**Jacqueline Martin Mardi 15 h 30 17 h 30**

Etude des relations entre système économique et structures familiales (développement du salariat et division du travail entre hommes et femmes) aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

**HIS 234***Femmes, histoire, sociétés, culture I***Djamila Amrane et Sylvie Chaperon Jeudi 10 h 30 12 h 30**

Histoire du féminisme du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

**SOC 202 C***Démographie statistique et sociale* (\*)**M.-France Salles, Mich le Lalanne Horaires pr ciser**

Analyses statistiques de la population féminine (natalité, mortalité, taux d'activité professionnelle, immigration, etc.).

NIVEAU LICENCE**ANG 303***Civilisation et linguistique***Lee Audhuy et John Moore Lundi et vendredi 10 h 30 12 h 30**

Le premier semestre de ce module est consacré à l'étude de l'histoire des femmes aux USA ; le second aux groupes ethniques en Grande-Bretagne.

**EUR 310 - MODULE EUROP EN**

*Femmes en Europe, convergences et divergences du Nord au Sud* (\*)

**Nicky Le Feuvre Horaires préciser**

Module optionnel consacré à l'analyse comparative de la situation des femmes en Europe — histoire des femmes, éducation, formation, emploi, travail domestique, santé, structures familiales, sexualités, migrations, violences, etc. Cet enseignement sera également dispensé sur le WEB.

**HIS 302 - OPTION 4**

*Femmes, histoire, sociétés, culture II* (\*)

**Djamila Amrane et Sylvie Chaperon Mardi 13 h 30 15 h 30**

Histoire des femmes - Citoyenneté et démocratie.

**SOC 303 - OPTION**

*« Sociologie des rapports sociaux de sexe »* (\*)

**Nicky Le Feuvre et Daniel Welzer-Lang Mercredi 15 h 30 17 h 30**

Théories et analyses théoriques et empiriques des rapports sociaux de sexe dans divers champs du social (travail, famille, école, santé, sexualités).

NIVEAU MAÎTRISE

**SOC 401**

*Séminaire « Sociologie des rapports sociaux de sexe »*

**Nicky Le Feuvre, Annie Rieu, Daniel Welzer-Lang Mardi 10 h 30 12 h 30**

Approches sociologiques des catégories de sexe et de genre dans divers champs de la réalité sociale (travail - emploi - famille - sexualités).

**DANS LE CADRE DE LA MA<sup>o</sup>TRISE D HISTOIRE CONTEMPORAINE**  
*Femmes, histoire et genre*  
**Djamila Amrane et Agnès Fine**

Concepts, méthodes et problématiques de la recherche féministe. Séminaires méthodologiques et théoriques, conférences et tutorat individuel.

*Conférences publiques*

A la Salle du Sénéchal – 17, rue de Rémusat — Jeudi 18 h à 20 h —  
Calendrier à préciser.

NIVEAU 3<sup>e</sup> CYCLE

*D.E.A. Histoire ou sociologie*

Les étudiant-e-s qui envisagent de préparer une thèse de sociologie ou d'histoire peuvent s'inscrire en DEA auprès de certains membres de l'Equipe Simone. Se renseigner auprès du secrétariat de l'Equipe.

*D.E.S.S. Politiques sociales  
et rapports sociaux de sexe*

Les étudiant-e-s titulaires d'une maîtrise en sciences humaines et sociales, ainsi que les personnes ayant un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle dans le champ de l'action sociale (validation des acquis professionnels), peuvent candidater au DESS « Politiques sociales et rapports sociaux de sexe ». Cette formation professionnelle, d'une durée de 12 mois, comporte un stage pratique de 12 semaines dans le domaine de l'action sociale. et s'articule autour de 4 modules :

1. Politiques sociales et rapports sociaux de sexe.
2. Insertion, travail, emploi.
3. Santé, familles, sexualités.
4. Espaces, territoires, logement.

Les dossiers de candidature au DESS (CV, lettre de motivation + photocopie des diplômes) doivent être déposés auprès de l'Equipe Simone avant le 10 septembre 1997.

CONFÉRENCES ET SÉMINAIRES 1997-1998**2 CYCLES DE CONFÉRENCES**« *Femmes et sociétés, hier et aujourd'hui* »Université du Temps Libre, Forum des Cordeliers — 17 h 00 à 19 h 00  
— Calendrier à préciser**CYCLE DE CONFÉRENCES**« *Femmes, histoire, sociétés, cultures III* »Salle du Sénéchal, 17 rue de Rémusat — Jeudi, 18 h 00 à 20 h 00 —  
Calendrier à préciser**SÉMINAIRE IED**« *Le genre : de la catégorisation des sexes* »

Pour l'année universitaire 1997-1998, l'équipe participe à l'organisation d'une séance de clôture du séminaire transversal de l'Institut d'études doctorales (1995-1998) « Le genre : de la catégorisation des sexes ». — Calendrier à préciser.

**INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Les inscriptions ont lieu en début d'année dans les UFR indiquées par le code de chaque module. Pour plus de renseignements sur le contenu des enseignements présentés ci-dessus, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de l'Equipe Simone (Maison de la recherche, bureau A 414) Tél.: 05 61 50 43 94. (14 h à 17 h du lundi au vendredi).

L'Equipe Simone organise des échanges ERASMUS pour les étudiants et étudiantes de maîtrise/DEA. Les séjours d'étude (d'une durée de 3 à 6 mois) ont lieu avec nos partenaires dans les établissements universitaires de Bradford (Royaume-Uni) Grenade (Espagne), Bergen (Norvège) et Helsinki (Finlande).

**Université de Toulouse-Le Mirail — Année 1997-1998**

Responsable : Equipe Simone

Secrétariat :

Centre de documentation Simone

Maison de la Recherche  
(Bur. A 414, 14 h à 17 h)  
Téléphone : (33) 05 61 50 43 94  
Fax : (33) 05 61 50 37 08  
E-mail : simone@cict.fr

## EUR 310 - MODULE EUROP EN

### « *Les femmes en Europe : Convergences et divergences du Nord au Sud* »

#### **Annnonce d'une création la rentrée 1997-1998**

La DG XXII de la Commission européenne s'est engagée vis-à-vis d'un module européen intitulé « Les femmes en Europe : convergences et divergences du Nord au Sud », correspondant au projet pilote Socrates que nous avons déposé conjointement avec nos partenaires étrangers (Universités de Bergen, Bradford, Helsinki et Grenade) lors de l'élaboration du plan des relations internationales de l'Université Toulouse-Le Mirail en avril 1996.

Nous travaillons actuellement sur l'élaboration de ce module européen, qui sera composé de cinq sous-parties :

1. Histoire des femmes en Europe.
2. État, politiques publiques et égalité des chances en Europe.
3. Éducation, formation et travail des femmes en Europe.
4. Parenté, santé, sexualité et structures familiales en Europe.
5. Territoires, migrations et mobilité des femmes en Europe.

Ce module sera diffusé en trois langues (anglais, français et espagnol) sous la forme d'un ouvrage d'environ 250 pages, par le biais de l'enseignement à distance (ouvrage de référence + élaboration d'une page Web) aux étudiant-e-s des cinq établissements partenaires.

Il s'agit d'un module optionnel, dispensé dans le cadre du M11 ou du M12 de licence, ouvert à l'ensemble des étudiant-e-s de l'Université Toulouse-Le Mirail (soit en présentiel, soit par le biais du Service d'enseignement à distance).

Nicky Le Feuvre  
Equipe Simone

## *DESS Développement social et rapports sociaux entre hommes et femmes*

Analyse des politiques sociales en fonction de l'inscription différenciée des hommes et des femmes dans l'espace social.

### **Responsables**

Nicky Le Feuvre, UFR de sociologie

Jacqueline Martin, département d'économie

### **Equipe Simone**

(Conceptualisation et communication de la recherche/ femmes)

Maison de la Recherche, Université de Toulouse-Le Mirail

5, allées A.-Machado – 31058 Toulouse cedex – France

Tél. : (33) 05 61 50 43 94 – Fax : (33) 05 61 50 37 08

E-mail : simone@cict.fr

**UFR de rattachement** : sociologie

**Directeur de l'UFR** : Daniel Filatre

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

Les politiques sociales contemporaines se trouvent confrontées à une double évolution :

- d'une part l'ampleur et la persistance des processus de marginalisation, de pauvreté, d'exclusion et d'inégalité ;
- d'autre part la nécessité de repenser les solutions jusqu'ici proposées : allocations diverses, solidarités, partage du travail, formation et insertion professionnelle ou sociale. La mise en place du R.M.I. (Revenu Minimum d'Insertion) témoigne de ces tentatives nouvelles pour dépasser la traditionnelle trilogie solidarité/assistantat/charité.

Dans ces conditions, les objectifs de toute politique nationale en matière de solidarité, de santé et de protection sociale doivent prendre en compte deux niveaux essentiels :

- les différenciations sociales que connaissent les hommes et les femmes dans les processus et les mesures ci-dessus cités ;
- les spécificités territoriales qui affectent les données générales de ces processus.



La décentralisation récente de l'action sociale répond pour une part au deuxième point ; encore faut-il que les diverses directions locales trouvent à s'appuyer, dans les années à venir, sur des personnes hautement qualifiées et sensibilisées à ces deux dimensions.

Il est clair, en effet, que, tant au niveau national qu'au niveau local, urbain ou rural, les mutations sociales et économiques de ces vingt dernières années ne peuvent plus être appréhendées sans tenir compte des questions posées par les femmes à la société toute entière : rapports à la natalité, à la famille, au travail, à l'insertion, à l'inscription dans la cité et par les questions théoriques soulevées par les recherches/femmes en direction de l'ensemble des disciplines universitaires.

Il conviendrait d'ajouter à ce contexte général les données récentes sur les populations visées par les politiques sociales : les chômeurs sont majoritairement des chômeuses, et les familles monoparentales sont en grande majorité constituées de femmes avec enfants à charge. Par ailleurs, les actions sociales sont mises en œuvre en grande partie par des salariées.

Ainsi ce DESS, pour le moment unique en France, propose une formation appréhendant l'ensemble des politiques sociales. Sa spécificité réside dans le recours à des méthodologies et à des problématiques nouvelles, peu appliquées à ce jour au secteur social.

Il s'agit d'apprécier ce qui participe à la reproduction/ transformation des rapports sociaux entre les sexes dans la conception et la mise en application de mesures présumées neutres à cet égard.

Cette approche est fondée sur des lectures pluridisciplinaires qu'exigent d'une part l'analyse de la cohérence des politiques sociales et d'autre part la formation complète des futur-e-s responsables issu-e-s de ce DESS.

## OBJECTIFS

Au moment où les politiques sociales sont amenées à se diversifier, à innover et à se décentraliser, l'utilisation de nouveaux outils théoriques et leur confrontation directe dans des études de cas spécifiques, répond directement à une demande sociale.

Le savoir théorique pluridisciplinaire accumulé depuis une quinzaine d'années par des recherches récentes sur les différents terrains des politiques sociales n'a pas encore été exploité.

Le DESS permet la rencontre des savoir-faire analytiques et des pratiques dans le but de former des professionnel-les responsables de l'action sociale.

Une réflexion critique sur les paradigmes traditionnels constitue ainsi une étape préalable à la conception de projets novateurs. La prise en compte des rapports sociaux de sexe permet alors de comprendre mais aussi d'anticiper une réalité sociale en perpétuelle mutation.

Toute politique sociale qui n'accorderait pas une place aux résultats de la recherche sur les différenciations sociales de sexe se prive d'outils théoriques dont l'observation de la réalité sociale ne cesse de confirmer la pertinence. Dans chacun des profils d'emplois visés qui sont aujourd'hui occupés par diverses spécialités (juristes, administrateurs, gestionnaires, relations humaines), il convient de faire une place au sein des autorités publiques, para-publiques ou associatives, à ceux et celles qui, à l'issue de ce DESS, auront en charge de promouvoir l'égalité des chances d'insertion entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de l'action sociale.

## DÉBOUCHÉS

Compte tenu du niveau acquis (Bac + 5), le DESS forme des cadres du secteur social qui pourront ensuite prétendre aux fonctions suivantes :

- chef de projet dans les dispositifs de développement local,
- chef de projet dans les nouvelles politiques de la ville,
- responsable de mise en œuvre et de coordination inter-partenaire des dispositifs de l'action sociale,
- chargé-e d'études-évaluation des dispositifs de l'action sociale auprès des services sociaux décentralisés,
- responsable des dispositifs de l'accompagnement social d'adultes en difficulté,
- responsable de lieux d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées,

- responsable des dispositifs d'aide à domicile,
- responsable dans les organismes chargés de l'emploi et de la formation des jeunes (Mission locale, ANPE, DDTE),
- responsable dans les associations chargées du dispositif d'insertion des jeunes,
- responsable des programmes de formation-insertion des demandeurs d'emploi,
- responsable d'associations à vocation d'aide aux femmes (centres d'accueil, centres d'hébergement),
- chargé-e de mission auprès des services sociaux décentralisés (communes, départements, régions),
- chargé-e de mission dans les programmes de logement social,
- responsable de la mise en œuvre des dispositifs de santé,

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Le DESS comporte 420 heures d'enseignement et un stage obligatoire d'une durée de 12 semaines. La formation est composée de 170 heures de cours théoriques et de 250 heures de travaux dirigés et d'études de cas.

L'équipe pédagogique est composée à la fois d'universitaires impliqué-e-s dans les recherches sur les thèmes abordés en cours et de personnes occupant des positions professionnelles à responsabilité dans le domaine de l'action sociale.

La formation se déroule sur 12 mois, du mois d'octobre d'une année au mois d'octobre de l'année suivante.

Pour être accessibles aux professionnel-les en congé de formation ou en formation continue, les cours sont regroupés sur deux jours par semaine (le jeudi et le vendredi) et sur 30 semaines.

De plus, le stage peut soit s'effectuer sur les trois autres jours de la semaine, soit se réaliser à la fin de la formation. Dans tous les cas, il donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage faisant l'objet d'une soutenance orale en fin de formation.

## CONTENU DE LA FORMATION

Cette formation, originale dans l'approche qui est la sienne — l'entrée par le biais des rapports sociaux de sexe —, couvre tous les

domaines de l'action sociale. Elle s'organise autour de quatre modules thématiques,

Module 1. Politiques sociales et rapports sociaux de sexe

Module 2. Santé - Familles - Sexualités

Module 3. Insertion - Travail - Emploi

Module 4. Espaces - Territoires - Logement

dont voici un premier descriptif et argumentaire :

## MODULE 1

### ***Politiques sociales et rapports sociaux de sexe***

**Nicky Le Feuvre, Jacqueline Martin**

La formation débute par une mise en perspective socio-historique des analyses théoriques et empiriques des rapports sociaux de sexe et des politiques sociales en France et en Europe depuis 1945.

#### **I. — Introduction aux politiques sociales**

- Emergence, évolution et « crise » de la protection sociale.
- La place du social, entre économie et Etat.
- Analyses sociologiques des politiques publiques.
- Approches historique, juridique et économique des politiques sociales en France et en Europe.

#### **II. — Introduction à la théorie des rapports sociaux de sexe**

- Définition et construction sociale des catégories de sexe.
- Analyses théoriques des rapports sociaux de sexe.
- Introduction aux approches sociologiques de la famille.
- Analyses de l'articulation production-reproduction.

#### **III. — Introduction au paysage institutionnel de l'action sociale en France**

- Les enjeux de la décentralisation.
- L'Etat et les collectivités territoriales.
- Le rôle du tissu associatif dans l'action sociale.
- Connaissance des différents niveaux institutionnels de décision.

#### **IV. — Préparation des stages et montage de projets**

- Capitaliser l'expérience des différents acteurs sociaux.
- Gestion et mise en œuvre inter-partenaire des projets.
- Animation et régulation des dynamiques collectives.

## MODULE 2

***Santé - Familles - Sexualités*****Monique Membrado, Daniel Welzer-Lang**

L'adhésion des hommes et des femmes en tant qu'acteurs sociaux et actrices sociales à des rôles définis de manière plus ou moins contraignante selon les sociétés dépend pour une grande part des modalités de leur socialisation, autrement dit, des divers apprentissages par lesquels elles/ils sont passé-e-s et en fonction desquels elles/ils se forgent une identité et se définissent comme individus.

**I. — Santé , maladie, politiques de santé**

- Construction sociale et sexuée de la santé / de la maladie.
- Troubles mentaux et rapports sociaux de sexe.
- Médicalisation de la reproduction.
- Sida et toxicomanies.

**II. — Sexualité , sexuation, corps sexuels**

- Pratiques de reproduction et de contraception.
- Nouvelles techniques de reproduction.
- Histoire des rapports amoureux.
- Viols, inceste, harcèlement sexuel.
- Prostitution et rapports sociaux de sexe.
- Sida et rapports sociaux de sexe.

**III. — Maternité s / paternité s / familles**

- Approches sociologiques de la famille.
- Femme et mère/homme et père.
- Familles monoparentales/familles recomposées.
- Autorité parentale et garde des enfants.
- Violences conjugales.

**IV.—Vieillesse et politiques sociales**

- Vieillesse et statut social.
- Politiques gérontologiques.

## MODULE 3

***Insertion - Travail - Emploi*****Nicky Le Feuvre, Jacqueline Martin**

Aujourd'hui les mutations sociales, et notamment familiales, réactivent la division sexuelle du travail, dans la sphère du privé et dans celle du public, en milieu rural et en milieu urbain. De plus, elles la transforment et elles tendent à développer des processus de précarité, d'exclusion et de pauvreté.

### **I. — La division sociale et sexuelle du travail**

- Histoire et actualité de la division sociale et sexuelle du travail.
- Travail salarié / travail domestique et rapports sociaux de sexe.
- Activité féminine : changements et continuités.
- Féminisation des groupes professionnels.

### **II. — Education et formation**

- Formation, orientation scolaire et marché de l'emploi.
- Mixité et orientation scolaires des filles et des garçons.
- Identités sociales et professionnelles.

### **III. — Chmage et pr carit**

- Dispositifs étatiques d'insertion.
- Dispositifs étatiques de formation.
- Flexibilisation du travail.
- Evolution (sexuée) du travail à temps partiel.

### **IV. — Politiques de l'emploi/Politiques familiales**

- Comparaisons européennes.
- Qualifications et marchés de l'emploi : les plans d'égalité.
- Les dispositifs d'aide à la « conciliation entre la vie familiale et l'activité professionnelle ».

## MODULE 4

### ***Espaces - Territoires - Logement***

**Mat Debats, Annie Rieu**

La crise actuelle a mis l'accent sur les phénomènes d'exclusion par le logement de franges de populations précarisées. La désinsertion par la perte et/ou les mauvaises conditions d'habitat touche différemment les hommes et les femmes. Les politiques d'aménagement du territoire exercent une influence déterminante sur l'insertion des hommes et des femmes par le logement et par le travail.

### **I. — Les politiques des villes**

- Anthropologie de l'espace urbain.
- Contrats de ville, le développement social urbain.
- Les politiques du logement social.

### **II. — Les dimensions de "l'habiter"**

- Approches sociologiques de l'espace.
- La sexuaton de l'espace.
- Le logement et son environnement (urbain/rural).

### **III. — L'insertion par le logement**

- L'accueil d'urgence.
- Les mesures d'aide et d'accompagnement social au logement.
- Les sans-domicile-fixe.
- Les centres d'hébergement et de réadaptation sociale.

### **IV. — Les politiques de développement rural**

- Aménagement du territoire et développement rural.
- Développement rural et rapports sociaux de sexe.

N.B. : Dans chaque module, il sera question de la GESTION INTER-PARTENARIALE de l'action sociale.

## ORGANISATION DU STAGE

Le stage, d'une durée de 12 semaines, se déroule soit sur l'année (3 jours par semaine), soit sur la période de juillet à septembre.

Moment de la mise en place des allers et retours théorie/pratique, il est le lieu de l'expérimentation du savoir global face aux particularités de l'action sociale parcellisée. Il est le lieu où se vérifie la pertinence de la méthodologie pluridisciplinaire et de la problématique des rapports sociaux de sexe.

L'objectif du stage est de procéder, à partir d'une synthèse des savoirs théoriques acquis, à l'analyse du fonctionnement, des méthodes de travail et des pratiques d'un service, d'un organisme ou d'une association impliqué directement dans un ou plusieurs dispositifs de l'action sociale.

Des partenaires professionnels ont apporté leur soutien au DESS et sont prêts à recevoir des stagiaires. Ils sont également prêts à passer des conventions de formation.

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Un contrôle est fixé au terme de chaque module ; il prend la forme d'un bilan individuel (partiel sur table en temps limité pour le module 1, dossier écrit + présentation orale pour les autres modules), visant à permettre une évaluation des savoirs théorique et pratique acquis. Un minimum de 6 heures est prévu dans chaque module pour la vérification des connaissances (coeff. 2 pour chaque module).

Par ailleurs, le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport individuel qui est soutenu oralement devant un jury composé pour moitié d'universitaires et pour moitié de professionnel-le-s de l'action sociale. (coeff. 3)

Chaque étudiant-e participe également à un travail collectif de conception et de montage d'un projet à mettre en oeuvre dans le domaine de l'action sociale. Ce travail fait également l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale. (coeff. 1)

Le résultat final du DESS est calculé selon le principe de la compensation inter-modulaire, en tenant compte des coefficients attribués à chaque épreuve.

## MODALITÉS DE RECRUTEMENT ET D'ADMISSION

Le DESS s'adresse :

- aux titulaires d'une maîtrise en sciences humaines et sociales, AES, droit ou sciences économiques ;
- aux titulaires d'un DSTS ou d'un SSAT ;
- aux étudiant-es européen-nes ayant suivi une formation équivalente dans leur pays d'origine ;
- aux professionnel-les de l'action sociale, titulaires d'un des diplômes requis

et, sous réserve d'une procédure de validation des acquis professionnels

- aux professionnel-les qui ne peuvent faire valoir le niveau universitaire requis (Bac + 4) mais justifient d'un minimum de cinq années d'expérience professionnelle dans le secteur social.

La sélection préalable est effectuée sur dossier par un jury composé pour moitié d'universitaires et pour moitié de professionnel-les. Un entretien permet d'opérer le choix définitif.



Toute demande d'admission doit s'accompagner d'un dossier sur papier libre, déposé avant le 10 septembre et comportant :

- un curriculum vitae détaillé,
- une photocopie (certifiée conforme) des diplômes et des relevés de notes,
- une lettre de motivation ;

et, pour les personnes souhaitant candidater par le biais de la validation des acquis professionnel :

- une photocopie des attestations d'emploi des cinq années précédentes.

A l'issue d'un premier examen des dossiers, les candidat-e-s présélectionné-e-s seront auditionné-e-s.

Les étudiant-e-s de maîtrise n'ayant pas encore soutenu leur mémoire à cette date seront sélectionné-e-s sous réserve d'obtention de leur diplôme à la session de septembre.

## ÉQUIPE ENSEIGNANTE

### **Direction du DESS**

Nicky Le Feuvre, sociologue, UFR de sociologie.

Jacqueline Martin, économiste, département d'économie.

### **Comit de direction**

Maïté Debats, PAST, responsable de service à l'APIAF.

Michèle Ferrand, sociologue, CSU-CNRS, Paris.

Monique Membrado, sociologue, CIEU-CNRS.

Laure Ortiz, juriste, Université de Limoges.

Annie Rieu, sociologue, CERTOP-CNRS.

Daniel Welzer-Lang, sociologue, UFR de sociologie

### **Comit d appui**

Action sociale départementale (Haute-Garonne).

Action sociale municipale (ville de Toulouse).

Association pour la Promotion des Initiatives Autonomes des Femmes (APIAF).

Association d'intervention sociale « Les Traboules ».

Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM).

Centre de documentation et de recherches féministes (CEDREF).  
Centre de formation de travailleurs sociaux des CEMEA.  
Centre Lyonnais d'Etudes Féministes (CLEF).  
Comité local pour le logement des jeunes (CLLAJ).  
DDASS (Haute-Garonne).  
Délégation régionale des droits des femmes.  
Fédération Solidarité-Femmes.  
Fonds d'Action Sociale (FAS).  
Groupe de recherche sur la division sociale et sexuelle du travail  
(GEDISST-CNRS, Paris).  
GRES Médiation 31.  
Institut Régional de Formation aux Carrières Educatives et  
Sociales (IRFCES).  
Mission locale pour l'insertion des jeunes.  
Organisme de Recherche et de Formation en Education et en  
Animation (ORFEA).  
PACTARIM.

**Soutien financier**

Délégation régionale droits des femmes.  
Fonds social européen (programme NOW).

**ACCUEIL DES ÉTUDIANT-E-S ET RENSEIGNEMENTS UTILES**

**Secr tariat de l Equipe Simone**

Pour tout renseignement complémentaire sur le contenu ou les conditions d'admission au DESS, veuillez vous renseigner auprès du secrétariat de l'Equipe Simone :

Maison de la Recherche (A414)  
Université de Toulouse-Le Mirail  
5, allées A. Machado – 31058 Toulouse cedex – France  
Métro : Mirail-Université  
Tél. : 05 61 50 43 94 – Fax : 05 61 50 37 08  
E-mail : simone@cict.fr – Internet : <http://www.univ-tlse2.fr>

**Secr tariat de l UFR de sociologie**

Pour tout renseignement complémentaire sur les autres formations de troisième cycle en sociologie à l'Université de Toulouse II, veuillez vous adresser au secrétariat de l'UFR de sociologie :

UFR de sociologie  
Institut de sciences sociales Raymond-Ledrut  
Tél. : 05 61 50 43 76 – Fax : 05 61 50 46 60

### **Service de la formation continue**

Pour tout renseignement sur le recrutement en DESS par le biais de la formation continue, veuillez prendre contact avec :

Monsieur Charles de Pindray  
Service de la formation continue  
Tél. : 05 61 50 43 69 – Fax : 05 61 50 49 62

### **Service de la scolarité 3<sup>e</sup> cycle**

Pour toute démarche administrative liée à l'inscription au DESS, veuillez vous adresser au service de la scolarité 3<sup>e</sup> cycle, situé au rez-de-chaussée du bâtiment de l'Arche :

Tél. : 05 61 50 45 86 – Fax : 05 61 50 45 88

## *Université de Versailles-Saint-Quentin*

Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines

SÉMINAIRE DE RECHERCHES

« RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE DANS LE CHAMP CULTUREL »  
PROGRAMME 1997-1998

### *Représentations des femmes de pouvoir*

#### **▲ Huit séances d'octobre à mai dans une perspective historique**

- Les figures de divinité féminine dans les mythes sumériens (Françoise Gange).
- Représentation du pouvoir chez les femmes politiques au XVI<sup>e</sup> siècle (Eliane Viennot).
- Les figures de femmes de pouvoir dans le théâtre romantique (Odile Krakovitch).
- Vision de la femme politique dans *La Citoyenne* d'Hubertine Auclert (Edith Taïeb).
- Greta Garbo dans *La Reine Christine* (Isabelle Dhommée).

- Sur Simone de Beauvoir, à préciser (Sylvie Chaperon).
- L'image de Colette Audry, intellectuelle et politique (Séverine Liatard).

▲ ***Une journée d'études en mai ou juin sur des sujets contemporains***

- Représentation de l'homosexualité chez les femmes de pouvoir (Marie-Jo Bonnet).
- Deux adaptations de La Reine Margot au cinéma, Dréville (1954) et Chéreau (1994), (Geneviève Sellier).
- Représentation des femmes de pouvoir dans Femmes de Philippe Sollers (Anne-Lise Maugue).
- L'image d'Hilary Clinton dans la presse américaine (Isabelle de Courtivron).
- Représentation du pouvoir chez les femmes politiques aujourd'hui (Michelle Coquillat).
- La conférence de Beijing : le pouvoir des femmes contre les droits des femmes ? (Marie-Victoire Louis).

Les séances du séminaire ont lieu à Paris.

CONTACT : Geneviève Sellier – 56, rue de Paradis 75010 Paris.

# *A L'ÉTRANGER*

## *University of Helsinki (Finland)*

Christina Institute for Women's Studies

ENGLISH WOMEN'S STUDIES PROGRAMME

### *The Gender System in Finland and the Nordic Countries*

Pour tous renseignements : The ECTS Institutional Coordinator :  
Ms Kaija PAJALA – International Programme Coordinator – PO Box  
33 (Yliopistonkatu 4) – FIN-00014 University of Helsinki. Finland –  
Tel. +358-9-191 22605 – Fax : +358-9-191 22176 – E-mail :  
kaija.pajala@helsinki.fi

## *Wageningen Agricultural University (The Netherlands)*

### *International Master in Gender, Agriculture and Rural Development*

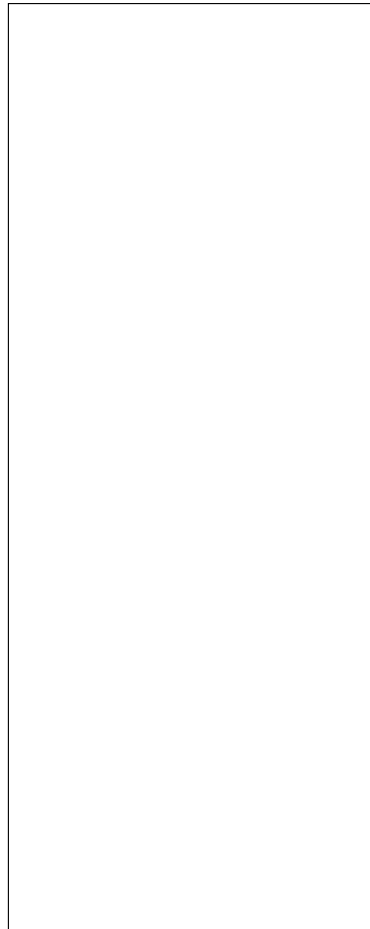
Wageningen Agricultural University is now accepting applicants for the first International Masters Degree Programme in Gender, Agriculture and Rural Development (GARD) to be inaugurated in September 1998. This master is the first in the world to focus on gender, rural change processes, the environment and sustainable agricultural development in developed and developing countries, providing students with conceptual and methodological approaches to research, policies, programmes and project formulation and implementation that permit these to become more gender sensitive.

Announcing a new international Masters of Science Degree Programme beginning in September 1998 in Gender, Agriculture and

Rural Development, Wageningen Agricultural University, the Netherlands. A unique programme dealing specifically with the interactions between gender, rural change processes, the environment and sustainable agricultural development in developed and developing countries. Students are provided with conceptual and methodological approaches for research, policies, and development practice.

For more information contact J. Wolffensperger, Wageningen Agricultural University, De Leeuwenborch/Hollandseweg 1, 6706 KN Wageningen, the Netherlands.

E-mail : [Joan.Wolffensperger@alg.vsl.wau.nl](mailto:Joan.Wolffensperger@alg.vsl.wau.nl)



Isis-WICCE Women's World N. 25



*Colloques  
rencontres*

## *A L'ÉTRANGER*

▲ *Narrating Selves and Others : Feminist Theory  
in Practice*

**An Interdisciplinary Conference on Sociocultural Critique and  
(Auto)biography. Antwerp, Belgium — November 28-29, 1997.**

Contact : University of Antwerp – Centre for Women's Studies  
U.I.A. – Universiteitsplein 1 – 2610 Wilrijk – Tel. : 00 32 3 820.28.50  
– Fax : 00 32 3 820.28.82 – E-mail : [bremsmar@uia.ua.ac.be](mailto:bremsmar@uia.ua.ac.be)

▲ *Women's Studies en Belgique.*

*Bilan et perspectives de la recherche et de l'enseignement*  
**Colloque organisé par Sophia. Bruxelles, Belgique — 12-13 décembre  
1997.**

Contact : SOPHIA – 10, rue du Méridien – 1210 Bruxelles –  
Tél. : 02 229 38 69 – Fax : 02 229 38 59

▲ « *...faits de femmes : processus identificatoires  
et contextes sociaux* »

**Montpellier. Le Corum, Auditorium Pasteur — Jeudi 25 septembre  
1997, 14 h 30 – 18 h.**

- Le sexe féminin : toujours « le mauvais genre » ? François de Singly.
- Femmes d'aujourd'hui, Colette Chiland.

**Montpellier. Universit Paul-Val ry.—Vendredi 26 septembre 1997,  
8 h 30 12 h 15.**

- Ruptures de mémoire et crise identificatoire des immigrés, Benjamin Stora.
- Etre femme en démocratie, Béatrice Majnoni d'Intignano.
- Trajectoire scolaire et identité sexuelle : filles et garçons dans les classes préparatoires scientifiques, Joëlle Allouche-Benayoun.
- Immigration et phénomènes identitaires, Saïd Bouamama.
- Catégories de sexe et perception sociale, Marie-Claude Hurtig.
- Père et mère dans le corps du bébé, Bernard Jumel.
- Lorsque le biologique, le psychologique, le social interagissent : l'intelligence au féminin, Serge Larivée.
- Androgyne, Fabio Lorenzi-Cioldi.
- Les jeunes femmes et les drogues : un phénomène psychosocial de fin de siècle, Pedro Mesa.
- Rapport au savoir et division sexuelle des savoirs, Nicole Mosconi.
- Rôles féminins et masculins non congruents : vers une évolution des représentations sociales chez les lycéens des deux sexes, André Ndobò.
- Rôles masculins et féminins dans les sketches comiques : renforcement ou subversion ? Elisabeth Pillet.
- Identification, estime de soi et séparation parentale, Gérard Poussin.
- Exil et organisateurs socio-culturels et psychiques de la famille. A propos de la famille. A propos de la femme dans le couple, de la sœur dans la fratrie, Abdessalem Yahyaoui.
- Représentation des hommes et des femmes dans les manuels scolaires, Marie-Danielle Tang-Larcher.
- Mères et femmes d'ailleurs (table ronde).

**Montpellier. Universit Paul-Val ry. — Samedi 27 septembre 1997,  
9 h 00 12 h 00.**

- Rôles maternels et féminins dans les procréations médicales assistées, Geneviève Delaisi de Parseval.
- Autonomie et féminité : quelques réflexions psychanalytiques, Jeanne Chasseguet-Smirgel.
- La mixité à l'école primaire, Claude Zaidman.



## Informations générales

Secrétariat du congrès :  
AFPS Congrès – 25, rue Jean-Jaurès 34520 Montagnac  
Tél. : 04 67 24 12 97 – Tél./Fax : 04 67 24 10 92.

Lieux du congrès :  
Le Corum – Esplanade Charles-de-Gaulle, Montpellier.  
Université Paul-Valéry – Route de Mende, Montpellier.

### ▲ *Les études féministes et l'université*

**Colloque organisé par l'ANEF, le 6 décembre 1997, Paris.**

**Matin e** : Groupe de travail sur les postes : état des lieux, recevabilité des dossiers, constitution d'un réseau.

**Apr s-midi** : Rencontre avec les étudiantes.

### ▲ *Vingt-cinq ans d'études féministes :*

*L'expérience Jussieu*

**Colloque organisé par le CEDREF, Université Paris 7, le 14 novembre 1997.**

#### Quelle histoire ?

- Les débuts, les expériences, la création d'un milieu, F. Barret-Ducrocq, F. Basch, C. Dauphin, M. Marini, M. Perrot, F. Picq, P. Schmitt-Pantel.
- L'inscription institutionnelle, D. Fougeyrollas, G. Houbre, L. Kandel, H. Rouch, C. Zaidman, M.-J. Dhavernas.

#### Quels enseignements ? Quelles recherches ? Quels effets ?

- Des domaines, des thèmes, des structures : une spécificité ? F. Basch, S. Dayan, R. Dhoquois, M. Marini, M. Perrot, R. Thalman, C. Zaidman, M.-C. Hock-Demarle.
- Rencontres et transmissions, ici et ailleurs, C. Auffret, L. Bruit, A. Goldberg-Salinas, C. Planté, F. Rochefort, F. Thébaud, D. Haase-Dubosc.

Contact : CEDREF (Centre d'Enseignement de Documentation et de Recherche pour les Etudes Féministes – Université Paris 7 – Case postale 7132 – 2, place Jussieu 75251 Paris cedex 09

Tél. : 01 44 27 56 23 / 01 44 27 36 10 – Fax : 01 44 27 69 64.

▲ *Femmes et emploi, quels enjeux, quelles perspectives ?*  
**Forum national par le CNIDFF (Centre National d'Information et de Documentation des Femmes et des Familles), 21-22 et 23 octobre 1997, Paris.**

▲ Mardi 21 octobre 14 h 00 : L'évolution du travail en France et en Europe : quels enjeux pour les femmes ?

▲ Mercredi 22 octobre 9 h 00 : L'accompagnement des femmes vers l'emploi.

▲ Jeudi 23 octobre 9 h 00 : L'égalité professionnelle, 12 ans après...

Contact : CNIDFF – 7, rue du Jura 75013 Paris.

Tél. : 01 42 17 12 11 / 01 42 17 12 04 – Fax : 01 43 31 15 81 –  
E-mail : [cnidff@club-internet.fr](mailto:cnidff@club-internet.fr)

▲ *Familles gay et lesbiennes en Europe /*  
*Gay and Lesbian Families in Europe*

**Colloque organis par l'APGL (Association des Parents et futurs parents Gays et Lesbiens) — Vendredi 27 juin 1997.**

Vidéotheque de Paris – Porte Saint-Eustache – Forum des Halles – 75001 Paris.

Contact : APGL c/o CGL – 3, rue Keller 75011 Paris.

Tél. 01 46 34 16 17 – E-mail : [parents-gays@calva.net](mailto:parents-gays@calva.net)

▲ *La parité : enjeux et mise en œuvre*

**Colloque international de l'Equipe Simone, pr vu les 6 et 7 f vrier 1998 Toulouse.**

**Pr sentation du projet, description, objectifs**

Lancée comme un mot d'ordre politique il y a cinq ans à peine, la « parité » a ouvert dans les sciences sociales un champ d'interrogations et de débats inattendus. Les controverses théoriques autour de sa définition et de son application à la sphère politique pour désigner

la présence à part égale des femmes et des hommes au gouvernement et dans les assemblées élues, ont conduit à de nombreuses divergences tant au niveau de l'interprétation du phénomène qu'au niveau de sa mise en œuvre. Après que la revendication de parité ait permis de mettre en évidence le dernier rang tenu par la France en Europe en matière de proportion de femmes en politique, les réflexions pluridisciplinaires menées autour de sa signification et/ou de sa place par rapport aux principes fondateurs d'égalité, liberté et fraternité ont révélé la parité comme « un outil pouvant servir d'analyseur de nombreux autres concepts, comme ceux de catégories, d'universalisme, de démocratie représentative, de droits de l'homme, de genre, de mixité... »<sup>1</sup>.

En effet, il apparaît aujourd'hui que la parité a ouvert un vaste champ de recherche sur les fondements et les spécificités d'une démocratie à la française fortement attachée au principe de l'universalité des droits de l'homme et du citoyen. Ces principes sont inscrits dans les constitutions de 1946 et 1958, ainsi d'ailleurs que la garantie des droits égaux pour les femmes et pour les hommes dans tous les domaines. Ainsi, à partir des inégalités entre hommes et femmes, particulièrement importantes et symboliques dans la sphère politique, le débat sur la parité participe aux analyses critiques sur les fondements historiques, philosophiques et juridiques de notre système, sur ses dysfonctionnements et sa crise actuelle.

Par ailleurs, les rejets de projets de modification du code électoral en faveur de quotas, en mai 1979 par le Conseil d'Etat et en novembre 1982 par le Conseil constitutionnel, la résistance des milieux politiques sur ce sujet, depuis une cinquantaine d'années, ou encore la confusion entretenue entre quota et parité, sont autant de signes des enjeux induits par la parité politique quant à la nature et à l'évolution des rapports sociaux entre les sexes.

Toutefois, grandes sont les divergences d'interprétations à l'intérieur comme à l'extérieur des recherches féministes et ce, quelle

---

1. – Marie-Victoire LOUIS, « Actualité de la parité », numéro spécial de la revue *Projets féministes* (février 1996, p. 4), publication d'un séminaire de recherche tenu en 1994-1995 à la Maison des sciences humaines.

que soit la discipline impliquée : histoire, droit, sciences politiques, sociologie ou philosophie. Les difficultés à dresser un inventaire n'ont pas permis, jusqu'ici, de dégager des réponses satisfaisantes à la question importante des modalités concrètes d'application. Par ailleurs, le débat théorique reste spécialisé, presque confidentiel, et n'est porté dans la société civile que de manière tronquée ou caricaturale par les forces politiques. De manière générale, les rencontres entre universitaires, acteurs institutionnels et forces sociales sont restées limitées.

A notre sens, le débat reste ouvert sur un point essentiel que l'on pourrait résumer par l'alternative suivante : la parité entre-t-elle en contradiction avec le principe d'égalité ou au contraire correspond-t-elle à une application plus large et plus concrète de ce principe ?

Au terme de cinq années de réflexions sur la parité, notre colloque se donne plusieurs objectifs qui s'enchaîneront au cours de deux journées de réflexions.

Dans une première journée de travail, il s'agira de dresser un bilan des enjeux sous-jacents aux arguments actuellement en contradiction, puis d'approfondir un certain nombre de questions : la parité est-elle utile et nécessaire à la rénovation de notre système politico-juridique ? Permet-elle de faire reculer les inégalités entre hommes et femmes dans ce domaine ? Quelles pourraient en être les conséquences dans le domaine économique et social ? La présence et l'action politique des femmes élues apportent-elles des innovations dans la gestion des affaires publiques ?

Il conviendra alors de consacrer la seconde journée à l'étude des modalités concrètes de sa mise en œuvre en recherchant l'efficacité des divers moyens juridiques et politiques dont nous pourrions disposer en France, et ceci à la lumière des regards et des expériences en cours dans notre pays et dans les pays invités.

Etant donné les références fréquentes aux cas exemplaires des pays de l'Europe du Nord, nous envisageons plutôt d'étudier les expériences récentes tentées par l'Italie et le Portugal, ainsi que celles de pays africains où la proportion de femmes dans les parlements est quelquefois supérieure au cas français.

Au niveau régional, nous aurons également la possibilité d'échanger et de comparer les résultats de recherches en cours sur les femmes élues dans les municipalités, rurales ou urbaines.

Enfin, compte tenu de la convention récente passée entre notre équipe et l'Institut de Recherches d'Etudes Féministes (IREF) de l'Université du Québec, il sera instructif de comprendre la relative faiblesse du débat sur la parité chez nos voisins-es du Canada qui présente la double particularité d'un système juridique et politique différent et d'une conception favorable aux mesures de discrimination positive, afin de permettre dans tous les domaines, que l'égalité de droit soit transformée en égalité de fait.

### **Etat du domaine dans lequel s'inscrit la manifestation**

En juin 1992, Françoise Gaspard, Anne le Gall et Claude Servan-Schreiber lançaient *Au pouvoir, Citoyennes ! Liberté, Egalité, Parité* — livre qui affirmait la participation des femmes à gérer les affaires publiques comme un droit, voire comme un principe universel à inscrire dans les lois de la République. Depuis leur Manifeste des 577 paru dans *Le Monde* le 10 novembre 1993, et celui paru dans *La Dépêche du Midi* le 21 avril 1994, on peut recenser au moins sept séminaires et colloques centrés sur la place des femmes en politique<sup>2</sup>.

Depuis quatre ou cinq ans, portées par les centres de recherches et d'études féministes, des manifestations scientifiques ont été organisées dans plusieurs universités. Les dimensions pluridisciplinaires et européennes de ces échanges sont attestées par les publications de

---

2. – On a retenu dans l'ordre chronologique : « La Démocratie à la française ou les femmes indésirables en 1993 à Paris VII », publication dans les Cahiers du CEDREF (janvier 1996) ; « Pouvoir, parité et représentation politique » organisée en mai 1994 et publiée à Paris par l'ANEF (Association Nationale des Etudes Féministes) supplément au n° 16, hiver 1994 ; A propos de la démocratie représentative à Albi, novembre 1994 ; le séminaire de la MSH « Actualité de la Parité en 1995-1996 » (publié dans la revue *Projets Féministes* de février 1996) ; le colloque « Les femmes et la politique » à l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines, en novembre 1995, à paraître à l'Harmattan ; le séminaire du GEDISST-CNRS « Principes et enjeux de la parité » publié dans les Cahiers du GEDISST, n° 17, 1996 ; le séminaire « Les femmes dans la prise de décision » sous la direction de F. Gaspard pour l'Europe, L'Harmattan, 1997.

ces deux dernières années. Le retentissement de ces réflexions dans le monde de la presse ou de l'édition témoignent à la fois de l'intérêt suscité et de la nécessité d'approfondir certains aspects du débat.

Alliant perspectives historiques et actuelles, comparatistes et pluri-disciplinaires, ces travaux ont permis d'aborder les nombreuses questions soulevées par la parité et qu'il est impossible de répertorier ici de manière exhaustive. Sur le fond, il nous semble qu'une question reste à éclaircir, et qui n'est pas sans rapport avec la relation parité-égalité énoncée ci-dessus : la parité revendique-t-elle la représentativité des femmes ou bien remet-elle en question la persistance de la domination masculine ?

En d'autres termes, il convient aujourd'hui de répondre à la double question de la parité : pour quoi faire et comment la faire ? Permet-elle d'approcher une égalité réelle au-delà d'une égalité de droit obtenue par les femmes et pourtant non appliquée ces dernières années ? Plus largement, la parité politique est-elle possible sans une parité sociale, en particulier dans la sphère domestique et professionnelle ? Que peut-on attendre de la première pour améliorer la seconde ? Faut-il inscrire la parité dans la Constitution ou bien doit-elle faire l'objet de mesures de discrimination positive et lesquelles ?

Peu admises jusqu'ici en droit français, ces mesures dites « de rattrapage » apparaissent aujourd'hui conjointement à la question de la parité dans un rapport du Conseil d'Etat « Sur le principe d'égalité » (Etudes et documents, n° 48, Documentation Française, avril 1997). Les réflexions juridiques que contient cette publication récente, notamment sur les relations entre égalité et équité, entre égalité des chances et égalité de résultats, entre égalité, particularisme, pluralisme et différentialisme ou encore entre non-discrimination et discrimination positive, ne manqueront pas de relancer les controverses sur la relation égalité-parité dans l'année qui vient.

### **Actions de valorisation destinées au grand public, retombées attendues et publication**

Notre université, seule université en France à bénéficier de deux postes de maître de conférences en études féministes, et l'Equipe

Simone, doublement concernée par cette problématique de la parité<sup>3</sup>, se doivent de contribuer activement à un débat social qui s'amplifie, sur « les femmes et la politique » ou « les femmes et le pouvoir » et dont s'emparent de plus en plus les médias et les acteurs de l'espace public.

S'appuyant des recherches antérieures, notre colloque peut permettre une prise de conscience plus large des termes du débat et de ses différents enjeux. Il devrait permettre une clarification nécessaire, notamment pour une audience non universitaire, souvent favorable à l'idée de parité, sans nécessairement en connaître tous les tenants et les aboutissements. Notre équipe possède la capacité à mobiliser un large public grâce à son inscription dans des échanges internationaux en cours et par son fonctionnement en partenariat local dans le cadre du DESS sur les politiques sociales.

La réalisation des objectifs de notre manifestation passe nécessairement par la rencontre d'intervenants des divers milieux concernés et mobilisés par les deux scrutins prévus pour 1998 : des spécialistes de diverses disciplines, français et étrangers, mais aussi des représentant-e-s institutionnel-le-s (syndicats, partis politiques, Service des droits des femmes, Conseil général et Conseil régional), des représentant-e-s du mouvement associatif et des éditeurs-trices de magazines, revues et quotidiens de la presse. D'ailleurs au niveau local, l'Equipe Simone a été sollicitée par quelques-uns de ses partenaires associatifs et institutionnels<sup>4</sup> afin d'organiser une manifes-

---

3. – Les recherches de l'Equipe Simone sont organisées autour de trois programmes transversaux et de trois programmes thématiques. Parmi les premiers, deux axes concernent la dynamique des rapports sociaux entre hommes et femmes, la déconstruction des catégories de sexes, la hiérarchie et la différenciation de ces catégories, et la place des hommes et des femmes entre privé et public. Parmi les seconds, un thème de recherche recouvre précisément la question de la parité : démocratie, citoyenneté, représentation politique. Ce thème concerne plus particulièrement trois chercheuses de l'équipe qui sont prévues parmi les intervenantes : Djamila Amrane, Laure Ortiz, et Annie Rieu.

4. – Au niveau local, il s'agit plus particulièrement de l'APIAF (Association pour les initiatives autonomes de femmes) du CIDF (Centre d'information des droits des femmes), de la Délégation régionale aux droits des femmes et d'Initielles (formation des femmes à la création d'entreprises), du Collectif toulousain pour la parité et du Collectif toulousain pour le droit des femmes où sont associées différentes représentantes des commissions femmes des syndicats, des partis politiques et du mouvement social et culturel féminin.

tation sur ce thème qui permettrait une décentralisation du débat national et des échanges de proximité enrichie par des comparaisons entre des expériences régionales et des expériences étrangères.

Enfin, la féminisation récente de l'Assemblée nationale et du gouvernement qui suivent la promesse électorale du Parti Socialiste d'inscrire la parité dans la Constitution, offrent sans nul doute un contexte favorable à l'organisation de notre colloque pour lequel la limite de 150 personnes inscrites a été fixée par prudence.

En partenariat avec les divers organismes existants, au niveau local et national, il sera possible d'élaborer les stratégies pour le futur, de manière à prolonger dans le moyen terme la mobilisation ponctuelle de notre manifestation.

Ce colloque veut être une contribution de notre université et de ses partenaires de Midi-Pyrénées dans un débat national. Il donnera lieu à publication.

Pour et avec l'équipe :  
Jacqueline MARTIN et Sylvie CHAPERON

Le programme et la liste des intervenants-tes seront largement diffusés fin septembre 1997 et paraîtront dans le prochain bulletin de l'ANEF.

### ▲ « Femmes »

**Exposition — Du 7 septembre au 16 novembre 1997.**

Musée de l'histoire vivante – Parc Monceau – 31, bd Théophile-Sueur 93100 Montreuil.

Cette exposition comporte quatre parties :

1. La représentation des femmes dans les collections du musées : « femmes ».
2. Une exposition d'art contemporain : « féminité ».
3. Une exposition faite par les femmes de service de la ville de Montreuil qui se photographient entre elles sur les conseils d'un photographe : « les tornades ».
4. L'univers féminin de Steinlen.

CONTACT : Tél. musée : 01 48 70 61 62.





## *Cyberspace au féminin. Internet pour et par les femmes*

**RIFIFI (R seau d Informations F d rant les Initiatives de Femmes sur Internet)** vous invite à rejoindre la mise en œuvre du Web fédérateur de toutes les initiatives féministes et féminines de France.

Serveur d'informations en ligne, ce site est destiné à toutes les femmes du monde. Expérimentées ou non, il n'est pas besoin d'être professionnelle pour y participer. Organisées ou non, chacune a une place à y tenir.

En France, il n'existe pas de site d'informations en ligne, en direction et du point de vue des femmes. On ne peut pas en dire autant des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Australie, de l'Inde, du Mexique ou... des Iles Barbades !

Lors du colloque « Les nouveaux médias du point de vue des femmes », que l'association Les Pénélopes a organisé le 4 février 1997, de nombreuses associations ainsi que des femmes isolées ont témoigné leur enthousiasme pour une telle initiative. Toutes se sont regroupées pour former un réseau d'informations : RIFIFI.

E-mail, site, Web, URL, HTML, mailing list, forum de discussion, etc. Beaucoup d'entre nous ont découvert un jargon et une technique à première vue barbares. Mais, tou(te)s sont convaincu(e)s de la

puissance de l'outil Internet : facilité de diffusion d'informations à faible coût, ouverture vers le monde, et donc vers les régions, accès à des informations jusque-là inédites... De la diffusion d'une pétition à grande échelle, en passant par l'édition d'un agenda de rencontres ou d'articles d'humeur, chacune a pu faire l'apprentissage de ce média et apprécier son efficacité. Beaucoup d'entre nous sont béotiennes, n'ont pas d'e-mail, ne sont pas équipées, d'autres sont des professionnelles averties.

## LA CHARTE ÉTHIQUE

Avec le souci de rassembler le plus grand nombre, RIFIFI a donc rédigé la charte éthique du réseau. « Le Web fédérateur a pour but de promouvoir, d'éditer et de diffuser des informations de type pratique et théorique, privilégiant les droits et la place des femmes, et de favoriser toutes les activités assurant l'échange, le traitement, la mise à jour, la coordination et la diffusion de ces informations en faveur de toutes les femmes hétérosexuelles et lesbiennes du monde. Sont exclues toutes informations à caractère sexiste, raciste, fasciste et homophobe. »

Pour concrétiser notre ambition, nous avons élaboré une charte éditoriale, répertorié les sources d'informations et mis en adéquation les moyens logistiques, humains et financiers y afférant. Nous joignons tous nos efforts pour que ce site Web soit en ligne, au plus tard, lors du dernier trimestre 1997. Rejoignez-nous !

RIFIFI veut être l'acteur du tissage de la toile de toutes les femmes. Pas question d'attendre, alors que partout en France des femmes sont à la recherche d'informations, d'échanges et de confrontations. Partout dans le monde, des femmes ont un besoin crucial d'informations en provenance de notre pays : études, recherches, articles d'actualité, infos pratiques, adresses... RIFIFI est un outil de solidarité que nous devons mettre au service de toutes.

Créer des bibliothèques virtuelles, des lieux de rencontres planétaires, des forums de discussion internationaux, faire partager les expériences des unes aux autres. Tel est notre objectif.

Nous sommes convaincues que l'Internet favorise l'échange horizontal, permet le développement d'une nouvelle culture citoyenne

et une mutualisation des initiatives internationales. Alors, mettez aux oubliettes vos « je n’y connais rien », vos « j’ai pas d’ordinateur », « j’ai déjà un site »... et rejoignez-nous. Plus nous serons nombreuses(x), plus l’accès à Internet pour tou(te)s sera à la fois peu coûteux et riche.

Contact : RIFIFI – <http://www.ire.net/penelopes> – E-mail : [penelope@planete.net](mailto:penelope@planete.net)

## *Commission nationale française pour l’UNESCO*

**Les commissions nationales de l’UNESCO** sont une particularité de cet organisation internationale. Elles visent à faire entendre le point de vue de la communauté scientifique de chaque pays concerné sur les actions de l’UNESCO. Il semblerait que la commission nationale française ainsi que les commissions latino-américaines soient particulièrement actives. Selon certains membres anciens de cette institution, leurs avis ne sont cependant guère répercutés par le ministère des Affaires étrangères. La commission servirait surtout à avaliser des décisions déjà prises ailleurs et ne serait qu’une chambre d’enregistrement des desiderata du quai d’Orsay.

Divers textes internationaux, notamment au Caire et à Pékin, ayant reconnu la parité comme un des moyens de faire advenir l’égalité entre les sexes, l’UNESCO a doublé le nombre des membres de cette commission, pour que ces messieurs puissent faire une place aux femmes sans perdre la leur. Suite à quoi la commission des sciences humaines a été 4 femmes et 5 hommes. Le gouvernement de Juppé lui a nommé, pour l’ensemble de la commission française, 19 hommes et 4 femmes. Lors de la première réunion, l’assemblée était donc majoritairement masculine et plutôt âgée (à mon avis, l’âge moyen tournait autour de 70 ans). Elle a élu comme président René Rémond.

La commission a examiné le programme de travail de l’UNESCO et son budget : 551 200 000 \$, dont 282 700 600 \$ pour les dépenses

de personnel. 73 % des activités sont réalisées au siège, c'est-à-dire que le « terrain » reçoit peu de choses. La grande affaire de l'année sera la préparation de la célébration de la cinquantième Déclaration universelle des droits de l'homme, qui sera accompagnée d'un débat sur la mondialisation, le 20 octobre 1997 et, en 1999, d'une conférence mondiale sur les sciences et de la publication d'un rapport sur l'état des sciences, y compris humaines.

L'UNESCO favorise la coopération internationale en matière de formation, de recherche et de documentation en établissant une quarantaine de chaires internationales et une douzaine de réseaux ainsi qu'une banque de données sur les sciences sociales, DARE, et un centre d'échange d'information sur l'Internet. Il a lancé principalement trois programmes en sciences humaines. Un projet sur « les villes : gestion des transformations sociales et de l'environnement » (budget : 540 000 \$, décentralisation : 40 %) fonctionne depuis 1966 et comporte trois projets pilotes à Dakar, Port-au-Prince et Sao Paulo. Il vise principalement l'amélioration des conditions sanitaires, la réhabilitation des parties historiques et la conservation de la biodiversité. Le programme MOST (budget : 2 583 100 \$, décentralisation : 31 %), lancé en 1994, en est aujourd'hui au stade de la consolidation des acquis en matière de gestion des sociétés multiculturelles et multi-ethniques, gouvernance de la ville et gestion des interconnexions entre les niveaux mondial et local. Il est prévu de « porter une attention accrue à des problèmes comme les mouvements migratoires, les questions de population, les rapports sociaux hommes/femmes et les jeunes en milieu urbain, la pauvreté et l'exclusion ». Enfin, le troisième projet « Jeunesse et développement social » (budget : 1 560 100 \$, décentralisation : 45 %) est axé sur le renforcement de la coopération entre les jeunes eux-mêmes et a permis d'apporter un soutien à de nombreux projets de développement et de chantiers de travail.

Le comité des sciences sociales et humaines veut faire le point sur le contrôle et l'archivage des informations disponibles sur les réseaux dans le cadre de la conférence mondiale sur les sciences de 1999. Il comprend deux groupes de travail sur l'inscription sociale de l'activité scientifique (coordonné par MM. Henry et Godard) et sur la

démocratisation de pays en voie d'émergence (coordonné par Mme Hirshhorn) ainsi qu'un groupe de liaison avec le MOST qui suit la progression des quatre projets impliquant des chercheurs français.

Le comité des droits de l'homme a reçu le directeur de la division des droits de l'homme qui a exposé son action et apporté diverses brochures et plaquettes. On peut ainsi remarquer que, bien que les droits des femmes soient souvent mentionnés, le droit à l'accès à la contraception, pourtant reconnu comme un droit humain fondamental depuis la Conférence de Vienne, n'est nulle part mentionné, pas plus que les « droits reproductifs » ratifiés par de nombreux pays aux conférences du Caire et de Pékin et qui sont l'explication juridique du slogan féministe « Mon corps m'appartient ».

Le comité des droits de l'homme et des questions éthiques a donné son point de vue sur deux projets de déclaration, l'un « sur la sauvegarde des générations futures », qui semble devoir être abandonné, et l'autre sur « le génôme humain ». Il protégeait la dignité de l'être humain sauf en cas de lutte contre crime, ce qui ouvrait la porte à tous les abus. Il a fallu préciser qu'une partie du génôme pouvait être étudiée dans le cadre de procédures judiciaires (pour trouver le coupable d'un viol par exemple) mais qu'aucune expérimentation n'était possible sans l'autorisation de la personne et toutes les garanties prévues par ailleurs.

Arlette Gautier

## *WISE – European Journal of Women's Studies*

Women's International Studies Europe (WISE) est une association, fondée en 1990, qui vise à promouvoir les enseignements, recherches et publications féministes en Europe. Elle propose de favoriser les échanges entre membres de l'association, d'élaborer des programmes conjoints d'enseignement et de recherche et de défendre les intérêts des études féministes auprès des instances européennes. Au sein de

l'association, les « divisions » thématiques permettent aux chercheuses de se regrouper en vue d'organiser des rencontres et réseaux d'échanges. WISE collabore avec les associations d'études féministes existantes, dont l'Association Nationale d'Etudes Féministes (ANEF) pour la France.

Les adhérentes de WISE reçoivent, en plus du bulletin d'information trimestriel bilingue anglais/français, la revue européenne d'études féministes, le *European Journal of Women's Studies*. C'est une revue scientifique et interdisciplinaire, publiée chez Sage quatre fois par an en langue anglaise. Les adhérentes reçoivent également des publications ponctuelles, telles le guide des études féministes européennes et le mode d'emploi des financements européens pour les études féministes. Elles peuvent également participer à notre forum de discussion par courrier électronique, WISE-L.

Contact : WISE – Sage Publications – 6 Bonhill St. – Londres EC2A 4PU – Grande-Bretagne.



*Publications*  
*thèses*  
**DEA**

*Publications*  
*des membres de l'ANEF*

[Envoyez-nous la liste de vos récentes publications (1996-1997)].

*Marie-Noële Bonnes*

▲ « Suffragettes, munitionnettes : les voies du suffrage » (1996), *Revue française de civilisation britannique*, vol. 8, n° 3, p. 91-102.

▲ « La mythification comme mode d'enfermement : l'exemple des infirmières, de la guerre de Crimée à la guerre de 1914-1918 » (1996), *Cahiers victoriens et édouardiens*, n° 43, p. 19-29.

*Nicole Edelman*

« Hommes/femmes dans l'histoire, l'enjeu de catégories construites. L'invention de l'hystérie par l'école de la Salpêtrière et les transformations de la catégorie femme (1850-1890) » (1996/2), *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 13, p. 67-78.

*Arlette Gautier*

▲ Avec Marc Pilon (eds), « Familles du Sud », *Autrepart. Cahiers des sciences humaines*, nouvelle série, n° 2, 1997, 175 p.

▲ « Le travail des femmes aux Antilles françaises » in Ramos Maria Dolores, Vera Maria Teresa (eds), *El trabajo de las mujeres. Pasado y presente*, Malaga, Diputacion provincial de Malaga, 1996, TIV, p. 287-296.

▲ « Les Guadeloupéennes face à la monoparentalité » in BISILLIAT Jeanne, *Femmes du Sud, chefs de famille*, Paris, Karthala, 1996, p. 301-314.

▲ « Vivre en solo : choix, souffrance ou situation assumée ? » *Panoramiques* n° 25, numéro spécial « La famille, malgré tout », coordonné par Gérard Neyrand, 2<sup>e</sup> trimestre 1996, p. 120-126.

### Andrée Michel

▲ *Le féminisme* (1997), Paris, Presses universitaires de France, Collection Que sais-je, 5<sup>e</sup> édition mise à jour.

▲ « African Women, Development and the North-South Relationship », in Mariarosa Dalla Costa et Giovanna F. Dalla Costa (editors), *Paying the Price*, 1995, Franco Angeli, p. 58-72.

▲ « Il malsviluppo nel contesto del rapporto Nord-Sud : il caso dell'Algeria », (« Le mal-développement dans le contexte des rapports Nord-Sud : le cas de l'Algérie »), in Mariarosa Dalla Costa et Giovanna F. Dalla Costa (editors), *Donne, sviluppo e lavoro di riproduzione*, 1996, Milan, Franco Angeli, p. 153-171.

## *Thèses*

### Erika Flahault

#### **Femmes seules, trajectoires et quotidiens. Etude sur la monorésidentialité féminine**

Thèse de doctorat en sociologie, soutenue le 18 octobre 1996 à l'Université de Nantes.

Mention « très honorable » à l'unanimité et félicitations du jury.

La première partie de ce travail s'attache à étudier les différents statuts de la femme isolée dans les sociétés traditionnelles



et les sociétés dites « archaïques ». Elle présente les différentes étapes de l'assignation des femmes à des rôles liés à la fonction maternelle et expose les acquis successifs qui, au cours de l'histoire, ont permis l'émergence d'un processus d'individuation et l'apparition d'un mode de vie solitaire moins stigmatisé.

La seconde partie s'appuie sur des entretiens à base de récits de vie, recueillis auprès de trente-deux femmes seules rencontrées dans la région parisienne et la région nantaise. Leur expérience de la solitude résidentielle, replacée dans le contexte de leur vie et dans celui des événements historiques et sociaux, est analysée en termes de processus d'individuation, de conquête d'un espace temps et de construction d'une identité nouvelle.

La solitude résidentielle nous semble pouvoir être envisagée comme un mode de vie à part entière pour des femmes ayant su prendre leurs distances vis-à-vis des rôles féminins traditionnels et investies dans des activités créatrices et militantes. Ces « apostats du conjugal » paraissent à même de contribuer à une redéfinition des rapports interindividuels et à une évolution des places assignées aux femmes dans la société.

### *Yannick Le Quentrec*

#### **Les employes de bureau et le syndicalisme : héritage culturel, identités socioprofessionnelles et pratiques d'action collective**

Thèse pour le doctorat de sociologie NR, Université de Toulouse-Le Mirail, octobre 1996.

Etude des ressorts de l'engagement syndical chez les employés de bureau en rapport avec leur héritage culturel et leur trajectoire biographique, d'une part, et les traits identitaires qui les caractérisent au plan professionnel, d'autre part.

### *Jacqueline Martin*

#### **Activité féminine, taille des familles et politique familiale, perspective historique 1892-1992**

Thèse d'économie, septembre 1996.

La thèse est consultable par le prêt inter-fac. Un exemplaire a été envoyé à la Bibliothèque Marguerite-Durand, ainsi qu'aux centres de documentation du CLEF à Lyon et du CEDREF à Paris. Un exemplaire a été déposé à l'Equipe Simone à Toulouse.

### **R sum**

L'activité féminine et la politique familiale représentent deux objets de recherche jusqu'ici peu rapprochés entre eux et abordés de manière marginale par l'analyse économique. Pourtant, en raison de leur place particulière entre le social et l'économique, ils appartiennent tous les deux aux profondes transformations de notre système de production et de notre organisation sociale.

La méthode de l'économie historique, institutionnelle et quantitative, permet de préciser le sens et la portée des relations réelles que la politique familiale a entretenues avec l'activité professionnelle des mères ayant des enfants à charge. La perspective de longue durée, par l'étude de la genèse du système d'aides aux familles et de l'histoire du travail féminin, éclaire les différentes étapes de la construction sociale d'une relation d'opposition entre activité féminine et nombre d'enfants au fur et à mesure que s'affirme l'interventionnisme d'Etat.

L'Allocation de Salaire Unique (ASU) symbolise, après la Seconde Guerre mondiale, l'institutionnalisation de cette opposition. En raison de la règle de progressivité selon le rang de l'enfant, l'incitation à l'inactivité diffère selon le nombre d'enfants à charge et varie dans le temps en fonction des réformes de la politique familiale.

Un travail original d'analyse des montants des prestations familiales comparés au salaire féminin, selon trois tailles de familles, permet d'établir le caractère économiquement incitatif de l'ASU à l'inactivité professionnelle des mères dès le second enfant. Ces données inédites sur l'ASU permettent de préciser le rôle de la politique familiale dans la faiblesse exceptionnelle des taux d'activité féminins dans les années 50.

L'évolution de cette allocation montre qu'après 1954, la reprise progressive de l'activité professionnelle des mères s'effectue selon

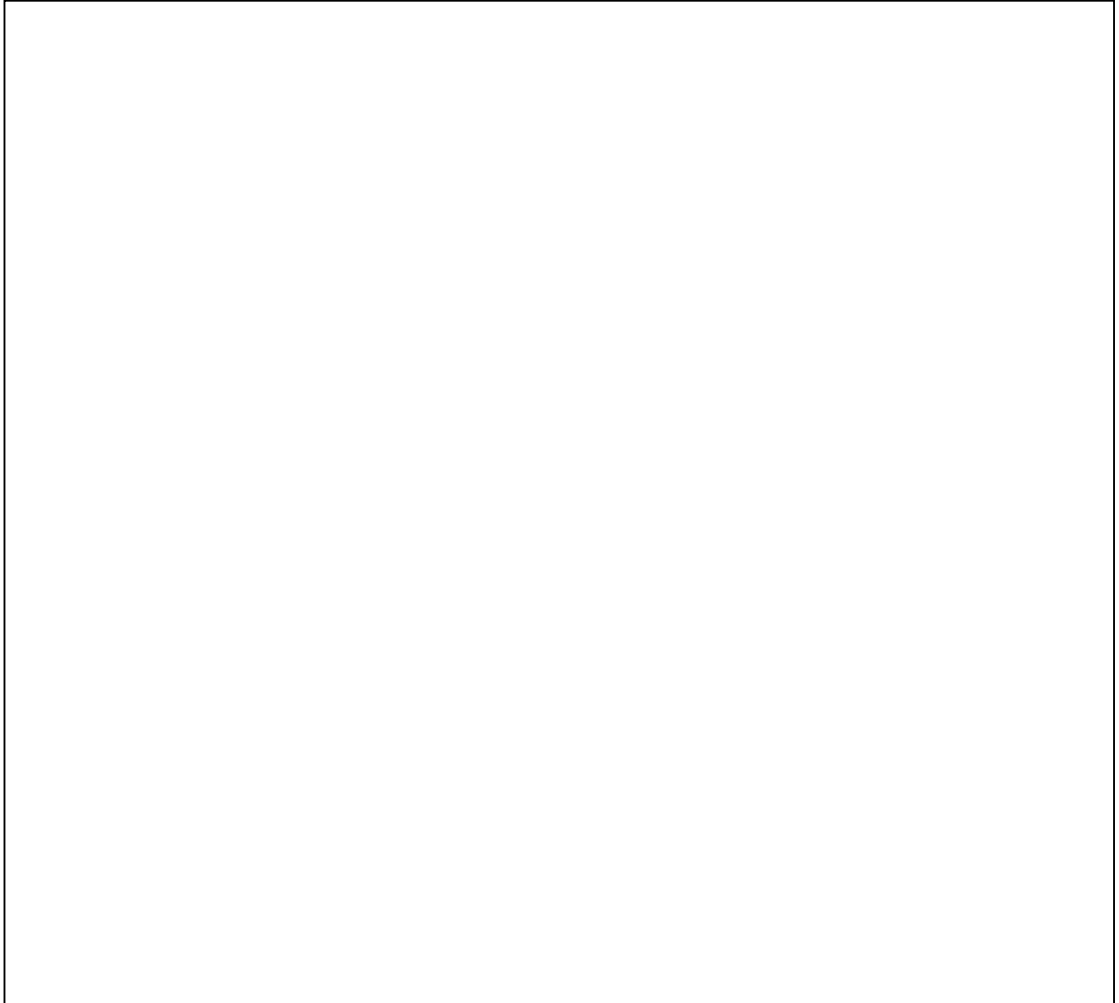
trois phases distinctes, caractérisées chacune par une relation particulière entre taux d'activité et prestations familiales en fonction de leur nombre d'enfants à charge.

Le critère de la taille de la famille (au sens du nombre d'enfants à charge) s'avère une variable pertinente pour étudier les influences de la politique familiale sur les mouvements de l'activité des mères. Il permet d'approfondir et de relativiser les interprétations antérieures en termes de changements du comportement féminin, par la prise en considération des données sur l'ASU. En particulier, depuis 1945, les analyses d'un comportement d'activité des mères en termes de « charges familiales » apparaissent réductrices, ce comportement étant placé sous l'influence de facteurs institutionnels normatifs et sous les contraintes économiques d'une politique familiale privilégiant la présence à temps plein de la mère au foyer.

### **Mots clés**

Activité féminine - Activité des mères - Allocation de salaire unique - Economie historique - Enfants à charge - Inégalités - Modes de garde - Marché du travail - Politique familiale - Prestations familiales - Salaires féminins - Taille des familles - Taux d'activité.

Photo Nicole Décuré



Bangkok, le 26 juillet 1992.



## *Collections*

### *Bibliothèque du féminisme*

Collection dirigée par Oristelle Bonis, Dominique Fougeyrollas, Hélène Rouch, éditions L'Harmattan, Paris.

### ***Lettres de Catherine de Saint-Pierre à son frère Bernardin***

**Lieve Spaas, avec une préface d'Arlette Farge.**

Catherine a écrit entre 1766 et 1804 plus d'une centaine de lettres à son frère Bernardin de Saint-Pierre. A partir de la lecture de cette correspondance, Lieve Spaas dresse un portrait bien différent de celui, totalement insignifiant, qu'évoquent habituellement les biographies de Bernardin. Catherine de Saint-Pierre a en réalité lutté de toutes ses forces pour sortir de cette insignifiance à laquelle la vouaient son appartenance sociale et son histoire familiale.

Les lettres de Catherine, sœur obscure du grand Bernardin, constituent un témoignage précieux, émouvant et dérangeant sur les rapports entre histoire, histoire des femmes, histoire d'une femme. Elles nous disent aussi les relations ambiguës entre une sœur et un frère — un frère dont la célébrité ascendante s'est nourrie, entre autres, de l'absolu dévouement de sa sœur. Dans l'expression de cet

amour de Catherine pour Bernardin, Lieve Spaas décèle un rêve de conjugalité impossible auquel répond étonnamment la fiction de Paul et Virginie.

### ***La mixité à l'école primaire***

**Claude Zaidman**

Ce voyage au cœur de l'école primaire mixte conduit Claude Zaidman de la cour de récréation, avec ses jeux différenciés en fonction du sexe, à la salle de classe où les enseignants affirment un projet égalitaire, puis à la salle des enseignants où la mixité se rejoue entre adultes.

L'analyse de la façon dont l'école prend en compte la différence des sexes lui permet de préciser comment, à partir d'une socialisation antérieure à la scolarisation, cette institution maintient ou transforme, questionne ou légitime les différences entre filles et garçons. Son étude de la mixité scolaire interroge au plus près l'école républicaine, miroir de la démocratie, dans son projet égalitaire. Elle questionne aussi une pédagogie de la citoyenneté qui inclut l'apprentissage de la façon dont les femmes et les hommes vivent ensemble dans l'espace social.

### ***Quelle citoyenneté pour les femmes ?***

#### ***La crise des Etats-providence***

#### ***et de la représentation politique en Europe***

**Sous la direction de Alisa Del Re et Jacqueline Heinen** : Pamela Abbott, Anneli Anttonen, Jet Bussemaker, Mary Daly, Alisa Del Re, Maria Angeles Duran, Linda Gordon, Jacqueline Heinen, Jane Jenson, Diane Lamoureux, Bérengère Marques-Pereira, Birte Siim, Mariette Sineau, Eliane Vogel, Claire Wallace.

Partant d'une analyse sur la nature et l'évolution des politiques sociales en vigueur dans divers pays d'Europe, sur le rapport entre sphère publique et sphère privée et sur la place des femmes dans le champ politique, les auteures examinent les conséquences des nouvelles représentations de la citoyenneté qu'elles refusent de limiter à la seule reconnaissance des droits civils et politiques.

A l'heure de la construction européenne, l'un des intérêts de cet ouvrage réside dans les comparaisons qu'il autorise entre Europe du Nord, du Sud et de l'Est. Grâce au jeu des regards croisés de sociologues, politologues, juristes et historiennes, il donne à voir une grande diversité de modèles d'Etats-providence et découvre des correspondances significatives dans le maintien des inégalités entre les sexes.

### ***Les femmes dans la prise de décision en France et en Europe***

**Sous la direction de Françoise Gaspard** : Ana Coucello, Chantal Duchêne, Liliane Gall, Sally Goodman, Murielle Herbaux, Colette Kreder, Jacqueline Laufer, Janine Mossuz-Lavau, Marie-Noëlle Lienemann, Anne-Marie Lizin, Eva Nowotny, Antoinette Pécher, Catherine Prady, Odile Quintin, Evelyne Serdjénian, Claude Servan-Schreiber, Mariette Sineau, Antoine Spire, Anne-Marie Spitz, Dominique Versini, Marie-Claude Vayssade, Simone Veil, Françoise Gaspard.

La revendication de l'instauration de la parité hommes/femmes est depuis quelques années un des enjeux du débat, non seulement politique mais aussi intellectuel.

Les témoignages, les discussions et les analyses qu'on trouvera dans ces pages ont été réunis à l'occasion du colloque organisé par le réseau « Demain la parité », un des moments forts de la mobilisation en faveur de cette nouvelle étape de la citoyenneté. Cette série d'éclairages diversifiés sur la disparité entre les femmes et les hommes dans les lieux de pouvoir dénonce les causes d'une situation aujourd'hui regardée comme contraire aux idéaux démocratiques et révèle les stratégies mises en place dans divers pays de l'Union européenne pour instaurer un meilleur équilibre des deux sexes dans la décision politique, administrative et économique.

*Projet de collection des  
Presses Universitaires du Mirail*

TITRE DE LA COLLECTION :

“ F MININ/MASCULIN ”

**Approches pluridisciplinaires du genre dans les sciences sociales**  
**Sous la direction de : Nicky Le Feuvre et Daniel Welzer-Lang.**

ARGUMENTAIRE

Contrairement aux autres pays européens et nord-américains, la France se caractérise, à l’heure actuelle, par la faiblesse des moyens d’édition accordés aux travaux sur le genre et les rapports sociaux de sexe, alors que ce domaine connaît un développement exponentiel depuis quelques années, tant du point de vue des projets de recherche que du point de vue des enseignements.

L’Université de Toulouse-Le Mirail peut s’enorgueillir d’avoir deux postes fléchés en études féministes (en histoire contemporaine et en sociologie), d’assurer un enseignement féministe et pro-féministe du DEUG au 3<sup>e</sup> cycle (DESS) et de disposer d’un centre de documentation spécialisé.

L’Université de Toulouse-Le Mirail est également la seule université française où de tels enseignements abordent les rapports sociaux de sexe tant du point de vue des femmes que des hommes. De plus, Toulouse est aussi le siège du Bulletin de l’ANEF (Association Nationale des Etudes Féministes), le lieu de coordination de l’Annuaire de l’ANEF et surtout de la banque de données GRACE sur les études féministes en Europe.

De ce fait, les membres de l’équipe sont parfaitement intégré-e-s dans les réseaux scientifiques susceptibles d’être intéressés par les ouvrages publiés dans la collection, tant au niveau national (ANEF, GDR-Mage) qu’eupéen (Socrates, Med-Campus, TSER) et international (AISLF).

C’est cette légitimité et cette reconnaissance acquises après près de dix années de fonctionnement qui fondent le projet de création



d'une collection « Féminin/Masculin » aux Presses Universitaires du Mirail.

## ÉTUDE DE MARCHÉ

En 1997, nous pouvons faire l'inventaire suivant des revues et des collections d'ouvrages édités en France et/ou en langue française.

### Collections d'ouvrages publiés en France

- ▲ Collection « La bibliothèque du féminisme », éditée depuis 1996 chez L'Harmattan.
- ▲ Collection « Recherches » des éditions Côté-Femmes (quatre ouvrages publiés de 1992 à 1996, collection transférée chez L'Harmattan depuis 1996).
- ▲ « Editions des femmes », largement limité depuis le début des années 80 à l'édition de romans et d'analyses/de critiques littéraires.

### Collections d'ouvrages en langue française publiées à l'étranger

- ▲ Collection « Des hommes en changements », éditions VLB (Montréal), dirigée par Michel Dorais et Daniel Welzer-Lang (une dizaine d'ouvrages publiés à ce jour).

### Revue éditée en France

- ▲ CLIO : Histoire, femmes et sociétés, revue scientifique bi-annuelle, éditée au PUM depuis 1995.
- ▲ Nouvelles questions féministes (anciennement Questions féministes), revue scientifique pluridisciplinaire, parution épisodique depuis le milieu des années 70.
- ▲ Les Cahiers du GEDISST, édition des actes des séminaires organisés à l'IRESO (Paris), à paraître chez L'Harmattan à partir de 1997, après une dizaine d'années d'édition « maison ».
- ▲ Les Cahiers du MAGE, édition des actes des séminaires européens du GDR n° 1 176, « Marché du travail et genre », parution trimestrielle depuis 1995.
- ▲ Les Cahiers du féminisme, revue militante trimestrielle, publiée par la LCR à Paris.

Revue éditée en langue française à l'étranger

▲ Chronique féministe, revue éditée par l'Université des femmes à Bruxelles.

▲ Les Cahiers du GRIF, édition et réédition épisodique de textes dans une perspective pluridisciplinaire (anciennement à Bruxelles, installé à Paris depuis 1996).

▲ Recherches féministes, revue scientifique trimestrielle éditée par le GREMF (Université de Laval, Québec).

Par ailleurs, quelques articles en langue française ont été proposés à la nouvelle revue pluridisciplinaire *The European Journal of Women's Studies*, éditée chez Sage (Londres), qui bénéficie de plus de 2 000 abonnements depuis sa création en 1994.

En comparaison avec la plupart des autres pays européens, cette liste démontre clairement le caractère limité des collections spécialisées sur ce domaine en France.

## LECTORAT

En France, des programmes complets en études féministes existent à Paris 7, Paris 8, Paris 12, Lyon 2, Rennes 2, EHESS et Toulouse 2. Par ailleurs, plusieurs établissements d'enseignement supérieur proposent des options et/ou des séminaires sur le genre et les rapports sociaux de sexe : soit environ 1 200 à 1 500 étudiant-e-s du premier au troisième cycle.

Au Québec, des études féministes sont fortement développées dans les universités et autres établissements d'enseignement supérieur à Montréal, Ottawa et Québec. De même, de tels enseignements sont assurés en langue française un peu partout en Europe : à Genève (Suisse), à Bruxelles (Belgique) et dans plusieurs départements de français, notamment dans les universités britanniques, allemandes et scandinaves.

De plus, au vu de l'actualité du thème du genre, les livres de la collection toucheront un public plus large intéressé par les thèmes de société et le public du travail social et de l'enseignement (IUFM) avec lesquels nous avons d'excellents contacts, par le biais du DESS

« Politiques sociales et rapports sociaux de sexe » et des conférences publiques organisées chaque année à Toulouse.

## LES OBJECTIFS DE LA COLLECTION

Devant la faiblesse quantitative en France des publications scientifiques sur le genre et les rapports sociaux de sexe, la vacuité des études pro-féministes sur le masculin, la quasi-absence de ce qui est appelé par ailleurs *gay-studies*, *queer studies*, nous pensons opportun de :

- publier des ouvrages de synthèse qui fassent référence dans le champ des études sur le genre ;
- faire connaître de jeunes et moins jeunes auteur-e-s ayant travaillé sur des thèmes particulièrement novateurs ;
- susciter l'écriture de manuels qui puissent servir aux différents enseignements concernés : études féministes et pro-féministes dans les universités, IUFM, écoles de travail social...

C'est une collection ouverte sur un champ en pleine extension qui se veut être à l'écoute des tendances scientifiques et sociales qui émergent actuellement en France et à l'étranger.

Dans le cadre de cette collection, nous souhaitons poursuivre des pratiques de co-édition avec nos partenaires étrangers : l'UQAM (Montréal), Vent d'Ouest (Ottawa), *Feminae* (Grenade), et à solliciter des collaborations avec d'autres partenaires francophones, notamment en Suisse, en Belgique francophone et au Maghreb.

## LISTE DES OUVRAGES ENVISAGÉS

Dans une stratégie de lancement de la collection, nous faciliterons, dans un premier temps, la publication d'ouvrages rédigés à partir des travaux des chercheur-e-s de l'Equipe Simone. Mais cela ne constitue aucunement une politique de long terme. Bien au contraire, autour de la collection, nous voulons créer une dynamique qui favorise largement l'accès à des auteur-e-s d'autres universités, voire d'autres pays. L'année de lancement de la collection verra donc la publication de deux ouvrages :

**▲ Les femmes et l'université dans les pays de la Méditerranée**

Dirigé par Nicky Le Feuvre, Monique Membrado et Annie Rieu et co-édité avec la collection « Feminae » des Presses universitaires de Grenade (Espagne).

**▲ Des hommes et du masculin II**

Dirigé par Daniel Welzer-Lang et Francine Descarries et co-édité avec les Presses universitaires de l'UQAM (Québec).

Par ailleurs, la collection soutiendra cette année la diffusion de l'Hommage à Marie-France Brive, qui fera l'objet d'une publication hors collection (par le biais de la cellule de diffusion de l'UTM) sous le titre : **Les femmes sujets de l'histoire ?** dirigé par Laure Ortiz (Université de Limoges).

Au cours de la première année de fonctionnement de la collection, nous nous engageons à assurer la publication et la diffusion d'un appel à manuscrits par le biais des réseaux nationaux et internationaux dont nous disposons (cf. supra). Le rythme de parution sera de deux ouvrages par an. Pour la deuxième année de fonctionnement de la collection, nous porterons une attention particulière aux propositions d'ouvrages sur :

- la conceptualisation théorique de la transformation des catégories de genre (féminin/masculin) ;
- les questions de méthodologie de recherche liées à l'analyse du genre et des catégories de sexe ;
- le genre et l'intervention sociale.

## *La révolution maternelle, femmes, maternité, citoyenneté de 1945 à nos jours*

**Yvonne Knibielher, Librairie acad mique Perrin, 1997.**

Voici longtemps qu'Yvonne Knibielher s'intéresse à la maternité et à son histoire. Elle avait notamment publié en 1980, *Histoire des mères*, puis *La femme et les médecins* (tous deux avec Catherine Fouquet) ; elle montrait les changements dans les représentations de « la femme » (mère). Dans *La révolution maternelle, femmes, maternité, citoyenneté depuis 1945*, les femmes apparaissent beaucoup plus nettement actrices de ces changements. La maternité est au cœur d'une définition des femmes par elles-mêmes, de leur positionnement comme citoyennes. La révolution maternelle est un processus dialectique où trois générations de femmes se succèdent. Celle du baby-boom où le consentement à la maternité est une expression de civisme qui va de pair avec une définition spécifique de la citoyenneté. L'Etat-providence leur accorde des droits sociaux en tant que mères et les associations féminines, qu'elles se situent dans la mouvance de la démocratie chrétienne ou dans celle du PCF, défendent cette conception de la femme, mère et ménagère. La publication du *Deuxième sexe* est dans ce contexte un scandale difficilement audible, mais qui à retardement aide à l'expression des malaises et des ressentiments.

Yvonne Knibielher montre ensuite la cristallisation et les moyens du « refus » par une autre génération, la nôtre. Cette partie du livre, qui m'est la plus familière est aussi celle qui m'a le plus intéressée. J'y ai retrouvé les éléments de mon étude du mouvement de libération des femmes, de ses discours sur la famille et les institutions de la vie privée<sup>1</sup>, qu'Yvonne Knibielher présente de façon claire et perspicace

---

1. – Le mouvement de libération des femmes et ses effets sociaux, Rapport de recherche ATP du CNRS, « Recherches féministes et recherches sur les femmes », tome 1, nov. 1987.

dans sa comparaison avec les autres moments de cette histoire. Mais elle dépasse largement l'étude du mouvement des femmes en le replaçant dans cet environnement dont dans notre radicalité nous avons sous-estimé la novation : Ménie Grégoire, Elle, Marie-Claire, les associations féminines réformistes, la littérature, la politique familiale, les réformes législatives...

Pour Yvonne Knibielher, « la génération du désir ne s'oppose pas à la génération du refus : elle en hérite et elle s'efforce de mettre l'héritage en valeur, tout en découvrant ses limites ». Il n'empêche que cette période apparaît souvent comme un retour de bâton, quand la maîtrise de la fécondité est passée aux mains des médecins, quand le désir de liberté s'efface devant le destin, la demande de prise en charge, le retour de l'idéologie familialiste, quand les « nouveaux pères » se sont évanouis, abandonnant aux mères la responsabilité des « familles monoparentales », sauf à contester leur pouvoir.

La maternité n'est plus au centre de l'identité féminine, mais les femmes continuent de lui payer un lourd tribut. Yvonne Knibielher veut ouvrir des perspectives ; elle propose de repenser la maternité dans une utopie à construire où les femmes trouveraient leur équilibre dans une maternité facultative et pleinement maîtrisée, dans leurs rapports avec leurs enfants et avec le père, dans la conciliation entre travail domestique et travail rémunéré. C'est bien une « Révolution » que nous conte Yvonne Knibielher, mais qui ramène, sinon à son point de départ du moins à une autre situation du même type. La maîtrise de la fécondité, conquête de notre génération a certes produit des effets non négligeables et le consentement a laissé place au désir, mais comment sortir du partage inégal sinon par un refus d'être encore et toujours les seules à devoir tout concilier ?

Françoise Picq

## Genre et développement : Des pistes à suivre

**Textes d'une rencontre scientifique Paris (11-12 juin 1996)**

Thérèse Locoh, Annie Labourie-Racapé et Christine Tichit (éds.), Paris, Centre français sur la population et le développement, 1996, 154 p.

« Des pistes à suivre » : titre, avant-propos, quatrième de couverture disent bien à la fois l'intérêt et les limites de cette publication du CEPED<sup>1</sup> consacrée à l'approche en termes de « genre » appliquée au développement.

La « rencontre scientifique » de juin 1996 qui ouvre ces pistes rassemble des chercheurs, formateurs, représentants des organisations internationales, consultants et intervenants divers à l'initiative de plusieurs institutions soucieuses de rendre plus visibles les capacités françaises sur le thème et de dynamiser les travaux sur un champ où l'on accuse en France un certain retard ou/et une excessive discrétion. Ce coup d'accélérateur devrait répondre à la fois à un problème d'image internationale (faible contribution française sur le thème aux conférences du Caire (1994) et de Pékin (1995) et au nécessaire « aggiornamento » des modèles de coopération mis en œuvre dans les « projets » de développement, et donc des formations destinées aux intervenants et aux partenaires du Sud.

La rencontre semble avoir voulu jouer la carte du plus large inventaire possible des demandes ou recommandations (interventions des représentants de la Banque Mondiale, de la FAO, de l'UNESCO...), des propositions de chercheurs de diverses disciplines, des récits d'expériences (« projets » ou formations) : le compte rendu en est donné en annexe de la publication à travers un classement qui réussit à ménager, malgré la loi du genre, la diversité et l'originalité des nombreuses propositions, et à rassurer raisonnablement sur la « capacité française » à traiter avec les relations de genre.

---

1. – Le Centre français sur la population et le développement est un G.I.S. (Groupement d'intérêt scientifique) qui réunit l'INED, l'INSEE, l'ORSTOM et l'Université de Paris 6 pour des activités pluri-disciplinaires de recherche, formation et coopération dans le domaine de la population et de ses relations avec le développement.

Toutefois, l'essentiel de ce numéro 5 des Documents et manuels du CEPED est consacré aux communications de chercheurs invités à s'interroger sur la manière dont ils intègrent la problématique du genre aux préoccupations de leurs disciplines respectives. On appréciera la manière dont Thérèse Locoh et Christine Tichit (co-éditrices du volume avec Annie Labourie-Racapé) font d'abord un point historique succinct mais ferme sur l'émergence de la notion de genre et la reconnaissance de sa pertinence dans les questions de développement. Cette mise au point sert en quelque sorte de pierre de touche pour apprécier les apports des textes suivants.

Tous attestent de la transversalité des approches en termes de genre, qu'elles conduisent à « requestionner les données pour en renouveler les acquis », à approfondir la connaissance des rapports sociaux dans des enquêtes de terrain à finalités variées mais souvent centrées sur l'optimisation et l'efficacité d'une démarche de développement, à apprécier la distance entre valeurs universelles et normes culturelles spécifiques de chaque histoire locale des rapports de genre. Sept chapitres nous montrent ainsi la notion de genre « à l'œuvre » au sein de champs disciplinaires ou de pratiques de recherche-développement, les « travaillant » pour un rendement scientifique ou pratique plus élevé, une « productivité » intellectuelle accrue.

Le résultat de la démarche paraît toutefois assez disparate. Ainsi, certains textes, par ailleurs riches d'informations, limitent leur contribution à l'approfondissement de la dimension « femme » d'un phénomène social<sup>2</sup>, ou font état, a posteriori, de leur constat d'une réponse différenciée selon le genre à des initiatives de développement. Ce constat sert bien de point de départ à une réflexion visant à mieux prendre en compte les rapports de genre parmi l'ensemble des rapports sociaux impliqués, mais renvoie à l'aveu d'une connaissance très insuffisante des relations de genre dans les études de cas présentées<sup>3</sup>. C'est donc surtout l'intention et l'amorce d'un « travail » à venir qui sont là évoquées.

---

2. – Par exemple, Jacques CHARMES, chap. 3, p. 35-44, « La mesure de l'activité économique des femmes ».

3. – Par exemple, chapitres 2, 5, 6.



Dans un esprit plus conforme à l'intention des éditrices, Catherine Goislard, anthropologue, analyse comment des rapports de subordination déterminent le statut foncier des femmes du Sahel en quête de droits sur la terre<sup>4</sup> : exclusion des transactions, affectation ségrégative, sélection par l'argent, minorisent celles-ci alors même que, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, se retrouvant souvent seules chefs de famille et de plus en plus présentes dans la production ou revendiquant plus d'indépendance vis-à-vis de leur famille ou de leur mari, elles sont plongées dans un contexte déjà avancé d'individualisation des rapports sociaux et d'innovation continue dans les filières d'accès à la terre ou à la rente urbaine : « en sourdine », des redéfinitions de statuts sont à l'œuvre, difficiles à appréhender en dehors d'une approche en termes de relations de genre.

De son côté, Thérèse Locoh<sup>5</sup> montre avec netteté comment les études en termes de genre permettent de dépasser l'indispensable description statistique des phénomènes démographiques différenciés selon le sexe, en fournissant des clés pour interpréter le sens de leur évolution ou de leur dispersion, mais plus encore en révélant comment cette évolution peut à son tour « modifier profondément les rapports de genre », les statuts masculins et féminins. Elle rappelle comment la mise en exergue des rapports de genre à la Conférence du Caire avait pour objectif premier une maîtrise plus grande de la croissance de la population et souligne ainsi les limites de cette prise en compte dans la perspective d'une « longue marche vers l'égalité » entre hommes et femmes.

C'est donc une appropriation « en procès » des « gender issues » dans le domaine du développement que nous donne à voir cette publication. Les pistes ouvertes sont moins du côté des « points en débat » (p. 113) — déjà brassés ailleurs<sup>6</sup> — que du côté de ce

---

4. – Chapitre 4.

5. – Chapitre 1.

6. – Comme la controverse sur la traduction-trahison de « gender » et « gender issues », ou celle sur l'ambiguïté de l'approche « femmes et développement », vue tantôt comme consolidant la marginalisation des femmes confinées dans des domaines traditionnellement féminins, tantôt comme un passage obligé leur permettant de conquérir des espaces de contre-pouvoir.

« travail » par le genre des procédures de recherche, de formation et d'action. Elles débouchent sur des initiatives institutionnelles et des démarches opérationnelles : une logique de réseau soutenue par deux ministères<sup>7</sup> et animée par un « Comité de suivi » au CEPED se construirait pour proposer, recenser, faire circuler, susciter, organiser, greffer, concevoir, (financer... ?) recherches et formations assurant « l'intégration de la dimension de genre dans toute approche ou démarche concernant le développement ».

Toute promotion des rapports sociaux de sexe est bienvenue et on ne peut que se féliciter des initiatives qui visent à accélérer leur prise en compte en en soulignant la pertinence pour la recherche et l'action. Une préoccupation — pas très pragmatique, il est vrai — vient toutefois brouiller ce paysage vertueux : certes, il n'y a pas de contradiction évidente entre la perspective d'une « longue marche pour l'égalité » (Thérèse Locoh, p. 21) et celle d'une plus grande efficacité du développement, mais il ne faudrait pas qu'il advienne à propos de ce développement si consensuellement « gendré » la même désillusion qu'à propos de tous les développements « qualifiés » maintes fois dénoncés par Serge Latouche, de l'« humaniste » au « durable » en passant par le « solidaire », l'« endogène », le « communautaire », l'« intégré », l'« authentique », « le partenarial », etc... qui repassent le plat du développement chaque fois agrémenté d'une épice idéologique nouvelle permettant de faire l'impasse sur ce qu'implique le développement tout court et de le « naturaliser ».

« A suivre », donc, avec vigilance, tout autant le développement du réseau que le risque d'affadissement et d'instrumentalisation de la notion qui perdrait alors une partie du pouvoir de subversion que lui ont conféré les approches féministes. La cause des femmes du Tiers-Monde n'aurait pas grand-chose à y gagner.

Martine Pilleboue

---

7. — Education nationale, Enseignement supérieur et recherche, Coopération.

## Parutions

**Le Collectif féministe contre le viol** s'est constitué en 1985 dans la région parisienne pour réagir contre les viols commis dans des lieux publics devant des témoins passifs. Le 8 mars 1986, grâce à l'appui financier du ministère des Droits des femmes, il a ouvert une permanence téléphonique : SOS-VIOLS-FEMMES-INFORMATIONS, tél. vert : 0.800.05.95.95 (gratuit pour toute la France, permanence du lundi au vendredi de 10 h à 18 h).

Il publie un bilan à partir des appels reçus par la permanence téléphonique au cours de l'année 1995 (8 730 appels), qui peut être commandé (50 pages, 20 F) ainsi que d'autres publications.

Contact : Collectif féministe contre le viol – 9, villa d'Este 75013 Paris – Tél. : 01 45 82 73 – Fax : 01 53 79 04 41.

### *Hystériques et... fières de l'être*

**Les Marie Pas Claire, collection " Parole de lesbiennes ! ", Paris, 1997, 140 pages.**

Avec *Quelle lesbienne êtes-vous ?* de Michèle Cause, « Parole de lesbiennes ! » accueillait son premier titre. Près de six mois après son impression, alors que le petit livre rouge s'était déjà vendu à plus de cinq cents exemplaires, l'une des premières maisons d'édition française affichée comme lesbienne (tout est dans le point d'exclamation) récidive et présente *Hystériques et... fières de l'être !* Un crime de culot signé : les Marie Pas Claire.

Biberonnées au féminisme, les Marie Pas Claire se livrent corps et armes dans un recueil d'articles détonnants, choisis parmi les dix premiers numéros de leur journal. Au programme : Vive la révolution féministe, chronique d'une agression ordinaire, rap du couvre-feu, dictionnaire des insultes sortables, petit manuel de masturbation, etc. Sans oublier les savoureux quizz d'auto-évaluation : êtes-vous un bon trou ? ou encore l'inédit 3617 bac lesbien. Traqués dans les moindres recoins de la société, des médias, du langage, de l'histoire et du plumard, passés au crible d'un MLF cuvée MPC sans merci, le

sexisme et l'homophobie n'ont qu'à bien se tenir ! Un cocktail explosif au vitriol pour unir lesbiennes et féministes dans un même éclat de rire... A propos : comment sauver un homme de la noyade ? Enlevez votre pied de sa tête.

Contact : Parole de lesbiennes – 14, rue Saulnier 75009 Paris – Tél. 01 44 83 01 28.

### *Ecrire l'histoire des femmes*

**Fran oise Th baud, para tre l automne 1997, ditions des ENS-Fontenay/Saint-Cloud — 31, avenue Lombart 92260 Fontenay-aux-Roses.**

Les femmes ont-elles une histoire et comment peut-on l'écrire ? Bribes d'une thèse d'histoire culturelle, échappées d'égo-histoire, manifeste de défense et d'illustration d'un champ de recherche, *Ecrire l'histoire des femmes* est d'abord le récit d'une aventure intellectuelle qui mobilise depuis près de trois décennies un nombre croissant d'historiens et d'historiennes, en France comme à l'étranger.

A partir d'exemples pris essentiellement en histoire contemporaine, cet ouvrage tente de faire comprendre aux lecteurs les origines culturelles et politiques de la discipline « histoire des femmes » ainsi que ses développements, d'une histoire au féminin soucieuse d'émancipation et de remémoration à une histoire plus complexe et plus globalisante des relations entre les sexes, le *gender* des anglophones. Ce faisant, il pose des repères méthodologiques et propose une lecture critique de l'historiographie française, afin de jeter les bases d'une mémoire disciplinaire, d'alimenter un débat interne sur les modes d'approche et les axes de recherche, de susciter une confrontation fructueuse avec les historiographies étrangères. S'inscrivant dans le courant actuel de réflexion sur le savoir historique et le métier d'historien, il appelle aussi de ses vœux, en France, un dialogue constructif avec l'ensemble de la discipline historique. L'enjeu en est sans doute la production et la transmission d'une culture mixte. Une histoire sans les femmes est-elle aujourd'hui possible ?

*Rapport au Premier ministre sur la représentation des hommes et des femmes dans les livres scolaires*

**Simone Rignault et Philippe Richert**, en mission auprès du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche François Bayrou et du ministre délégué pour l'Emploi Anne-Marie Couderc, mars 1997.

*Genèse textuelle, identités sexuelles*

**Du L rot diteur — 16140 Tusson, 1997.**

Du théâtre russe du XVIII<sup>e</sup> siècle aux jeux de rôle sur Internet, d'un roman avorté de Stendhal aux brouillons de Triolet, des Journaux de Wordsworth aux dédicaces de Char, de la genèse des poèmes de Tsvetaeva à l'autobiographie censurée de Hurton — bref, à travers un vaste ensemble de matériaux, les contributions de ce volume se proposent d'explorer quelques points d'intersection possibles entre le domaine de la critique génétique et textuelle d'une part et le domaine des recherches théoriques sur les questions d'identité sexuelle.

Cet ouvrage vise, en toute humilité, à poser les premiers jalons d'une perspective de recherche dont les enjeux sont essentiels.

*Logiques domestiques.*

*Essai sur les représentations du travail domestique chez les femmes actives de milieu populaire*

**Annie Dussuet, éditions L Harmattan.**

Cet ouvrage se propose de mettre à jour des « logiques domestiques ». Contre l'illusion qui ferait de l'espace et du temps domestiques des lieux délivrés de la contrainte sociale, et partant du constat que les activités domestiques sont un véritable travail imposé aux femmes, il montre comment celles-ci partagent de ce fait des perceptions et des comportements structurés par des « logiques » spécifiques au « domestique ».

Pour ce faire, il s'appuie principalement sur une enquête sur les représentations du travail domestique réalisée sous la direction de

Madeleine Guilbert d'abord, puis de Michel Verret, auprès de femmes salariées de milieu populaire.

Au nom de leur charge domestique, les femmes sont sans cesse soupçonnées de moins s'investir que les hommes dans leur tâche professionnelle, et discriminées sur les marchés de l'emploi. Paradoxalement, dans les représentations, le travail domestique est insaisissable. Dévalorisé dans tous les sens du terme, il est nié comme travail en même temps qu'assigné aux femmes. Il est ainsi le lieu de « logiques » particulières, faites d'un jeu d'ambivalences entre contrainte et choix. C'est parce qu'il est assigné aux femmes qu'il est invisible pour les hommes. C'est parce qu'il est invisible qu'il est dévalorisé, c'est aussi pour toutes ces raisons qu'il passe aux yeux des femmes elles-mêmes pour un loisir.

Réfractaire au changement, le domestique est aussi un lieu où se construit l'identité des femmes. La libération des femmes vis-à-vis de ses contraintes suppose une construction identitaire alternative, qui passe par la sortie du « domestique », par le salariat ou l'activité militante.

### *Maternité et droits des femmes en France (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*

**Anne Cova, collection Anthropos-Historiques, éditions Economica, Paris.**

Ce livre retrace, à travers la genèse de la protection de la maternité, l'édification de l'Etat-providence en France. Il apporte un éclairage nouveau sur la politique familiale et par là même sur les politiques sociales et sur les politiques publiques.

Contribution à l'histoire des femmes, les rapports entre les droits des femmes et la protection de la maternité sont au centre de cette étude. L'analyse de l'impact des féministes de la III<sup>e</sup> République dans la construction de l'Etat-providence, en mettant en parallèle leurs discours avec ceux des parlementaires, afin d'en dégager les similitudes, les divergences, les ambivalences et la diversité, participe au souhait de croiser le social et le politique.

*Le livre des faits et bonnes mœurs  
du roi Charles V le Sage*

**Christine de Pizan, ditions Stock (traduction, avec introduction, chronologie et index par Eric Hicks et Th r se Moreau).**

Rappelant la noblesse du passé, Michelet écrit des débuts du XV<sup>e</sup> siècle : « L'ordre politique naissait, le désordre intellectuel semblait commencer... ». En effet, le roi Charles VI souffre de crises de démence, on murmure que la reine a pris le frère du roi pour amant, la lutte armée entre Anglais et Français ne va pas tarder à reprendre, la menace de guerre civile est permanente.

C'est dans ce contexte que le duc Philippe de Bourgogne demande à Christine de Pizan, poétesse renommée et figure polémique, de rédiger pour le dauphin la biographie de son grand-père Charles V : le sage sera l'antidote du fou...

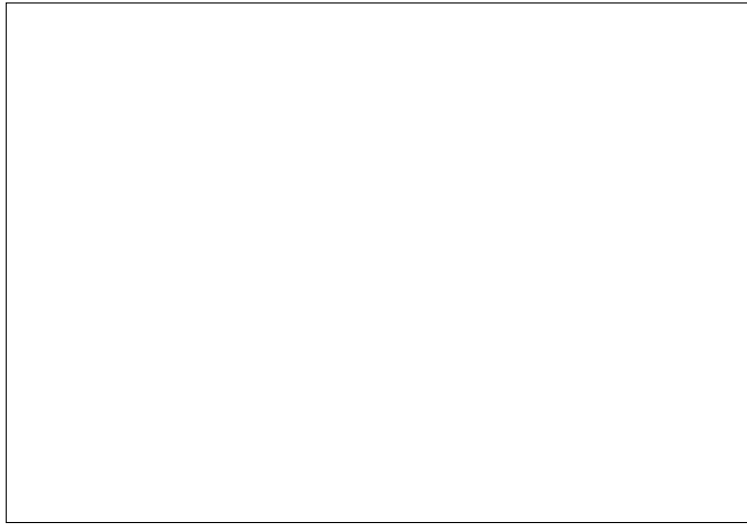
Christine, heureuse de rendre hommage à celui qui « l'a nourrie de son pain », entreprend la rédaction d'un panégyrique de la monarchie, ce qui lui permet de traiter des problèmes essentiels du temps — la mort du tyran, la paix civile, le gouvernement de tous et de toutes, le bien public, la guerre et le territoire national — tout en abordant les sujets qui deviendront les grands thèmes de sa carrière : la place des femmes dans la société, le niveau de civilisation des hommes, la paix domestique et civile. Ici la pensée politique, sous couvert de biographie romancée, organise un espace où peut s'élaborer un traité des mœurs et du gouvernement idéal.

*French Feminism.*

*A Hyper-Encyclopædia on CD-ROM*

**Edited by Catherine Rodgers and Gabriel Jacobs, Manchester University Press.**

Contact : Dr Catherine Rodgers – Department of French – University of Wales Swansea – Swansea – SA2 8PP – United Kingdom – Tel. : +44 1792 295973 – Fax. +44 1792 295710.







## *En français*

### *Les Cahiers du GRIF*

▲ N° 3 – Printemps 1997

**Sarah Kofman, textes rassemblés par Françoise Collin et Françoise Proust.**

- Impasses et passes, Françoise Proust.
- L'impossible diététique. Philosophie et récit, Françoise Collin.
- Cours, Sarah ! Jean-Luc Nancy.
- Le regard et la femme, Monique Schneider.
- Enfances de Sarah, Jean Maurel.
- Kofman lectrice de Rousseau : la tenue à distance, M.-B. Tahon.
- Comment philosophe une femme, Françoise Duroux.
- Renversements, Joke J. Hermsen.
- Textes de Sarah Kofman : Sacré nourriture ; Tombeau pour un nom propre ; « Ma vie » et la psychanalyse.
- Eléments biographiques. Bibliographie. Dessins de Sarah Kofman.

Contact : Les Cahiers du Grif – 3, cité d'Angoulême 75011 Paris.

Tél. : 01 40 24 04 93 / Fax : 01 43 57 48 23

E-mail : [grif@imaginet.fr](mailto:grif@imaginet.fr)

Chronique féministe

▲ N° 62

· **Violences, une stratégie patriarcale** ·

A l'origine de ce dossier, nous avons pensé réfléchir à la question de l'éthique sexuelle, aborder la sexualité de manière positive, dire ce que nous voulons plutôt que ce que nous ne voulons pas. Il est vite apparu qu'une éthique féministe de la sexualité ne pouvait se concevoir actuellement que dans la lutte contre ce qui empêche les femmes de disposer de leur corps et de dire leur sexualité. C'est pourquoi les violences sexuelles constituent le thème majeur de ce dossier. Nous n'avons malheureusement pas fini de tenter de faire admettre que la sexualité patriarcale est, comme le disait Andrea Dworking, violence. Que cette sexualité-là n'est pas inscrite dans la nature des hommes, mais construite socialement. Qu'elle continue de torturer dans l'inceste, le viol, les abus sexuels, la prostitution, la pornographie. Qu'elle est renforcée par l'exploitation capitaliste.

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas de ne trouver dans ce dossier que quelques textes ou passages pour évoquer ce qui pourrait devenir une conception de la sexualité « aimable aux femmes ».

Tout cela et nos rubriques habituelles : lectures, attentives..., vous le trouverez dans ce numéro de Chronique féministe.

Contact : Chronique féministe – Université des femmes – 10, rue du Méridien 1210 Bruxelles – Tél. 02 229 38 72 – Fax : 02 229 38 53.

Le monde des femmes (ISIS-WICCE)

▲ N° 8

## SOMMAIRE

- Le programme d'échange Isis-WICCE 1994.
- Discours d'ouverture : Inauguration du programme d'échange.
- Un aspect des soins de santé des femmes : Les problèmes vécus par les femmes pauvres.
- Le paradigme dominant : Les soins de santé primaires.
- Réforme de l'aide sociale par le contrôle des naissances.
- La signification de « l'habilitation » des femmes.
- Le défi des médecines populaires.

- Méthodes immunologiques de contraception.
- La différence de sexe et les droits reproductifs.
- La santé des femmes dans un contexte défini.
- « Féminisme mondial ».
- Déclaration sur la santé des femmes.

▲ N° 9

SOMMAIRE

- Editorial : Pourquoi les violations des droits humains des femmes sont-elles différentes ?
- Déclaration universelle des droits humains.
- Le programme d'échange de 1996 : La violence contre les femmes dans les conflits armés : une question relative aux droits humains.
- Documentation : Elargir le futur des discours sur les droits humains.
- Documenter les droits humains des femmes : la perspective asiatique.
- Démystifier les organes et les mécanismes des Nations Unies pour la protection des droits humains.
- Rapporteur spécial des Nations Unies sur la violence contre les femmes.
- Je ne suis qu'un être humain ! Les femmes « s'usent » pendant la guerre.
- Réseau féministe international : Les droits humains des femmes afghanes sont menacés.
- Le cri des femmes du Zaïre : Nous voulons la paix !
- Organisations de femmes pour la défense des droits humains.
- Pétition de paix.

Contact : ISIS-WICCE – P.O. Box 4934 – Kampala, Ouganda –  
Tél. (256 41) 266007/8 – Fax : (256 41) 268676 – E-Mail :  
isis@starcom.co.ug.

*Nouvelles questions féministes*

▲ Vol. 18 – N° 1 – Février 1997.

**Lesbianisme, androgynie et transgression du genre.**

SOMMAIRE

- Présentation.

- Histoires de silence et de répression, Fefa Vila Núñez, Ricardo Llamas.
- Les lesbiennes et le roman français, 1796-1996, Jennifer Waelti-Walters.
- Les lesbiennes dites « masculines », ou quand la masculinité n'est qu'un paysage, Martine Caraglio.
- Document.

Contact : Nouvelles questions féministes – IRESCO – 59-61, rue Pouchet 75849 Paris Cedex 17.

### Sociologie et sociétés

▲ Vol. XXIX – N° 1 – Printemps 1997. Numéro réalisé par Line Chamberland.

#### **Homosexualités : enjeux scientifiques et militants**

##### SOMMAIRE

- Présentation : Du fléau social au fait social. L'étude des homosexualités, Line Chamberland.

##### **Débats théoriques**

- Les usages de la sexualité chez Foucault, Elspeth Probyn.
- Eros et la pensée. Entre la naissance de la philosophie et l'invention du social, Paul-André Perron.

##### **Militantisme et science**

- Les enjeux entre champ scientifique et mouvement homosexuel en France au temps du sida, Pierre-Olivier de Busscher.
- Le sens de la mesure. Le nombre d'homosexuel-les dans les enquêtes sur les comportements sexuels et le statut du groupe minoritaire, Brigitte Lhomond.
- La psychologie familiale des gais et des lesbiennes : perspective de la tradition scientifique nord-américaine, Danielle Julien et Elise Chartrand.
- L'identité sexuelle et l'enseignement : devons-nous nous affirmer au travail ? M. Didi Khayatt.

##### **Pratiques et représentations**

- Des mots, des pratiques et des risques. La gestion différenciée de la parole et de la prévention du VIH chez des hommes à compor-

tements bisexuels en France, Rommel Mendès-Leite et Catherine Deschamps.

- Sexualité et espace public : visibilité lesbienne dans le cinéma récent, Chantal Nadeau.
- La fédérostrophie, ou les lectures agitées d'une révolution tranquille, Robert Schwartzwald.
- Les limites de la révolution sexuelle. Grammaire de la culture sexuelle occidentale contemporaine, Gert Hekma.
- Les représentations filmiques des triades amoureuses, Serge Chaumier.

#### **Textes hors thème**

- Note de recherche — L'arche de Lanza Del Vasto dans le champ du religieux postmoderne. Processus de rupture sociale et dynamiques d'adhésion, Marie-Claude Lutrand.
- La sociologie comme forme littéraire. Constructivisme, post-structuralisme et postmodernité : vers un savoir virtuel ? Salvino A. Salvaggio et Paolo Barbesino.

## Dernière minute

*Quand les Lesbiennes se font du Cinéma*

9<sup>e</sup> FESTIVAL

du mercredi 29 octobre  
au dimanche 2 novembre 1997

à Paris

CENTRE CULTUREL ANDRÉ-MALRAUX  
2, PLACE VICTOR-HUGO  
Métro « Kremlin-Bicêtre »

**Non mixte**

Contact : CINÉFFABLE, TÉL.-FAX 01 48 70 77 11



## *Pétition pour une présence Internet de la Bibliothèque Marguerite-Durand*

Cette pétition, signée par l'ANEF, a été adressée au sous-directeur de la Direction des affaires culturelles de la mairie de Paris – 31, rue des Francs-Bourgeois 75004 Paris.

Monsieur le Sous-Directeur,

Alors que la Bibliothèque Marguerite-Durand constitue l'une des sources majeures de documentation sur les femmes et le féminisme en France et dans les pays francophones, nous nous étonnons qu'elle ne soit toujours pas présente sur Internet et qu'aucun accès à distance à son catalogue ni à ses services en général ne soit possible.

En tant que lectrices et chercheuses qui utilisons la Bibliothèque Marguerite-Durand pour notre travail, nous estimons que cette situation constitue en 1997 un handicap réel. Nous nous étonnons aussi qu'il ne soit pas possible d'accéder à Internet dans les locaux mêmes de la bibliothèque afin de consulter des informations se trouvant déjà en ligne comme des catalogues d'autres bibliothèques ou des documentations sur les études féministes en provenance de France et du monde entier.

Nous demandons donc que soient étudiés, dans les meilleurs délais, les moyens techniques et financiers pour que la communauté nationale et internationale de chercheuses et chercheurs puisse consulter le catalogue de la Bibliothèque Marguerite-Durand sur Internet.

Dans cette attente, nous demandons que la Bibliothèque Marguerite-Durand puisse, dès à présent, mettre en place son propre site et posséder une adresse électronique (e-mail).

## *Proposition de coordination féministe*

Une première réunion préparatoire en vue d'une Coordination féministe internationale a eu lieu le 29 mai 1997 à la Maison des femmes. Un projet de charte pour la coordination féministe y a été présenté mais n'a pas été discuté. Les associations présentes ont principalement soulevé le problème de la mixité, et ne souhaitent pas que la coordination soit mixte.

Les associations présentes invitent les autres associations qui seraient intéressées par le projet à une prochaine réunion — afin d'exprimer leurs attentes à l'égard d'une éventuelle coordination et de poursuivre la réflexion — le samedi 27 septembre à 16 heures dans les nouveaux locaux de la Maison des femmes.

163, rue de Charenton 75012 Paris – Métro : Gare de Lyon ou Reuilly  
– Tél. 01 43 48 24 91. Fax : 01 43 76 61 91.

### SES OBJECTIFS

La coordination serait une structure n'ayant d'autre fonction que de faire apparaître le mouvement féministe en tant que tel, uni, tout en faisant mieux connaître les associations membres, pour valoriser la notion de féminisme et pour émerger comme une force politique, et de lui donner les moyens d'agir en facilitant le recrutement et la recherche des financements.



Elle n'aurait aucune activité propre, aucune prise de position en tant que coordination (sauf unanimité complète). En résumé, elle serait une bannière et un groupement d'intérêt économique.

## MOYENS D'ATTEINDRE CHAQUE OBJECTIF

### AVOIR UNE BANNIÈRE FÉMINISTE UNITAIRE

▲ Une plate-forme commune minimalissime pour présenter la coordination au public : « La Coordination féministe réunit des associations ou individus féministes, luttant contre le sexisme ou contre les discriminations envers les lesbiennes ou contre les deux. La coordination regroupe exclusivement des femmes, mais prend part à des actions menées par des hommes et des femmes ensemble. » Le seul motif d'exclusion serait le dénigrement du féminisme (suivez mon regard) ou des lesbiennes (idem...).

▲ Une mention à ajouter partout : « membre de la Coordination féministe ». Chaque adhérente — association, collectif, individuelle — fait suivre son titre, dans ses parutions, interventions, tracts, banderoles, de la mention « adhère à la Coordination féministe » (ou « membre de la Coordination féministe ») tout en précisant que ses prises de positions n'engagent qu'elle-même. Cependant, lorsque toutes les composantes de la coordination décident de signer le même texte ou de participer à la même action, la porte-parole de la coordination demandera à ce que le nom de Coordination féministe figure comme signataire ou participante, suivie si possible de la liste des membres de la coordination.

▲ Des banderoles « Coordination féministe ». Lors des manifestations, utilisation de banderoles portant en gros le titre de « Coordination féministe » avec en-dessous en plus petit l'adresse : « c/o Maison des femmes 75011 Paris » et, éventuellement, le nom de l'association adhérente portant la banderole, les associations adhérentes pourront aussi avoir leurs propres banderoles (portant la mention « adhère à la Coordination féministe »).

▲ Une adresse unique pour permettre aux journalistes, etc., de nous joindre. Une boîte aux lettres (en attendant, on peut toujours

rêver : un fax et un répondeur... ou une adresse électronique) à la Maison des femmes permet à chaque association adhérente de venir prendre connaissance des messages reçus par la coordination et d'y répondre (en son propre nom uniquement).

### RECRUTER

▲ Avoir une adresse unique, facile à trouver comme : « c/o Maison des femmes 75011 Paris » avec un téléphone et un répondeur « sécurisant ».

▲ Faire connaître chacune des associations membres aux femmes qui envisageraient de nous rejoindre. En réponse aux demandes d'informations sur le mouvement féministe, envoi d'une double feuille contenant la plate-forme commune aux membres de la coordination et présentant chaque collectif (ou publication) adhérent (environ deux lignes par organisation + adresse et téléphone) avec des cases pour indiquer par quel groupe la personne souhaite être contactée, à retourner à la Maison des femmes, où chaque collectif membre de la coordination pourra prendre connaissance, en regardant la boîte aux lettres, des demandes de prises de contact, (réexpédition aux associations de province).

▲ Mettre en contact les femmes hors RP souhaitant constituer un groupe. Conserver leurs coordonnées pour les communiquer éventuellement aux femmes de leur région ayant le même projet.

### PARVENIR À L'AUTONOMIE FINANCIÈRE

▲ Mettre au point des opérations permettant de gagner de l'argent au lieu de mendier les fonds publics, opérations qui seraient choisies de manière à ce que chaque collectif réalise sa propre « marge » ou collecte (pas de collecte commune du style « ensemble contre le sida » dont le partage serait indécidable).

# *Sarajevo.*

## *Une caméra pour Vesna Ljubic*

Pendant trois années du siège de Sarajevo, la réalisatrice bosnienne Vesna Ljubic a continué à tourner, en dépit de tout et avec du matériel d'emprunt, pour survivre et donner un sens à sa propre résistance en témoignant de la vie et de la mort de la ville et de l'impérissable humanité d'un monde chaque jour voué à la mort.

Ecce Homo : visages, corps ployant sous le poids des provisions de bois ou d'eau dans la lumière de la vieille ville, corps s'effondrant sur l'asphalte, façades éventrées, parcs mués en cimetières, bandes d'enfants dévalant des escaliers sous les déflagrations..., son film est un hommage à la force et à la douleur de toutes celles et tous ceux avec qui elle a partagé les années de siège ; « cohabitation de la beauté et de l'atrocité », il a été primé au Festival de films de femmes de Créteil 1996.

Vesna Ljubic vit à Sarajevo où elle est née. Elle a notamment réalisé *Simha*, d'après les contes de l'écrivain juif bosnien Isaac Samakovlija, que plusieurs chaînes de télévision européennes ont programmé ; *Le dernier aiguilleur de la petite ligne de chemin de fer*, critique pleine d'humour de l'aveuglement et de la rhétorique du pouvoir, primé en Bosnie et à San Remo ; *L'illusionniste*, portrait fellinien d'un clochard philosophe de la ville de Ploce.

Aujourd'hui, Vesna Ljubic veut réaliser un documentaire sur le cimetière juif de Sarajevo mais n'a plus aucun moyen pour le faire. A Sarajevo, les prix du marché sont sans commune mesure avec les revenus des habitants et il ne lui est pas possible de louer du matériel de tournage.

Sur la colline de Trebevic qui surplombe la ville, le cimetière juif dont les tombes les plus anciennes portent des inscriptions dans le ladino des Juifs d'Espagne est fermé. Après avoir servi de camp retranché aux snipers et de position d'artillerie, il a été saccagé et miné. C'est à partir de l'état actuel du cimetière que Vesna Ljubic veut en montrer l'histoire ainsi que celle de la communauté juive de Sarajevo.

« Il faut, dit-elle, pouvoir garder ces images, interroger les membres les plus âgés de la communauté restés à Sarajevo pour qu'ils parlent des leurs enterrés là, rencontrer les membres de l'association La Benevolencia qui ont ouvert à tous des lieux de soins, distribué des repas et donné à leurs voisins des « cours de survie ». Il faut pouvoir laisser un document authentique sur la folie de la guerre qui engloutit tout, les hommes, leurs cimetières, et tout ce qui témoigne de la vie d'un peuple. »

Contact : Association Sarajevo (mention « caméraVL ») – 17, rue de l'Avre 75015 Paris – Tél. 01 40 31 09 85.

## *Lettre*

### *de la Coordination lesbienne nationale aux partis et organisations politiques*

Nous, Coordination lesbienne, regroupant 19 associations sur toute la France, ayant pour but :

- d'agir auprès des gouvernements et des personnalités politiques au niveau national et international afin que les droits des lesbiennes soient pris en compte et que toutes dispositions soient prises pour qu'ils soient respectés ;
- de préserver les droits des lesbiennes à la dignité humaine et lutter contre toutes les violences et toutes les discriminations faites aux lesbiennes au niveau national et international ;
- d'agir contre les discriminations faites aux femmes, notamment la misogynie, l'homophobie, le sexisme, le racisme ;
- de donner aux associations lesbiennes un cadre de réflexion et d'action ;
- d'obtenir et de diffuser les informations essentielles sur les politiques nationales, européennes et internationales les concernant directement ;
- de mettre en œuvre directement ou indirectement des campagnes de sensibilisation et d'action ;

- de faire reconnaître le droit d'asile pour les femmes persécutées dans leur pays parce que lesbiennes ;
- de nous appuyer pour ester en justice aux fins de défendre tous les droits précédemment définis.

Réunies en assemblées constitutive le 18 mars 1997, nous vous appelons à nous soutenir dans nos actions pour porter ces buts jusqu'à leur réalisation et à en tenir compte dans votre programme.

Contact : ARCL – BP 362 – Paris cedex 11.

## *Appel international des femmes pour le peuple tibétain*

Nous, femmes de tous les pays, signataires de cet appel, nous nous déclarons solidaires des femmes et du peuple du Tibet :

- parce qu'au Tibet, les droits des femmes à l'éducation, au travail, au libre choix de la maternité sont systématiquement violés par le pouvoir d'occupation chinois ;
- parce que de plus en plus nombreuses sont les femmes, laïques ou religieuses, arrêtées, torturées et condamnées à de longues peines de prison pour avoir seulement exercé leur droit à la parole, avoir manifesté sans violence ou simplement chanté leur espoir de liberté ;
- parce qu'à Lhassa, devenue ville chinoise, la misère, le chômage frappent de plus en plus durement les femmes et conduisent au développement de réseaux de prostitution ;
- parce que le contrôle obligatoire des naissances, les avortements et les stérilisations forcés constituent des violations inadmissibles au droit des femmes à disposer de leur corps, une menace grave pour la survie du peuple tibétain minoritaire dans son propre pays envahi par les colons venus de Chine.

Nous réclamons de toute urgence la fin des traitements dégradants et inhumains dont sont victimes les femmes emprisonnées ; la libération de tous les prisonniers d'opinion ; la fin du contrôle forcé des naissances qui frappe les femmes du Tibet ; la fin de toutes les

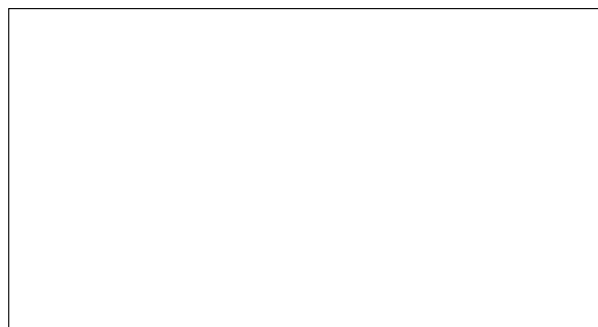
mesures de discrimination imposées par la Chine dans les domaines de l'éducation, du travail, du libre droit aux pratiques religieuses et à l'étude de la langue tibétaine.

Souhaitant que Tibétaines et Tibétains puissent vivre libres dans un pays libre et que les femmes puissent faire entendre librement leur voix et faire reconnaître leurs opinions parmi les nations, nous demandons aux gouvernements et aux institutions internationales de faire en sorte que :

- le Dalaï Lama, le gouvernement et le parlement tibétains en exil soient reconnus comme les véritables et légitimes représentants du peuple tibétain et que leur soit attribué le statut d'observateur à l'Assemblée générale des Nations-Unies ;
- le gouvernement de la République populaire de Chine et le gouvernement tibétain en exil puissent ouvrir des négociations en vue de la résolution du problème sino-tibétain par la voie du dialogue ;

et nous encourageons ces pays, institutions, ainsi que les organisations non gouvernementales et associations à mettre en œuvre tous les moyens pour faire progresser la coopération sociale, économique et culturelle avec les femmes qui, dans leur pays occupé ou en exil, luttent pour que vive le Tibet.

Contact : Groupe Femmes du Comité de soutien au peuple tibétain – 2, rue d'Agnou 78580 Maule.



Le Monde des femmes, n° 8.



# Bulletins de commande

## Publications de l'ANEF

Brochures disponibles au secrétariat de l'ANEF – 34, rue du Professeur-Martin  
31500 TOULOUSE.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

### Cocher les brochures commandées.

- Etudes féministes et études sur les femmes en France en 1995
- Pouvoir, parité, représentation politique  
Actes de la Journée de l'ANEF 1994
- Femmes et mouvements de femmes face à la situation algérienne : analyses et solidarités.  
Actes de la Journée de l'ANEF 1995
- Etudes féministes, militantisme et mouvement des femmes.  
Actes de la Journée de l'ANEF 1996
- Annuaire de l'ANEF.  
Annuaire des chercheuses-enseignantes adhérentes à l'ANEF

### PRIX frais d'envoi inclus

30 FF

40 FF

40 FF

40 FF

100 FF

**Total de la commande : ..... FF**

Prière de joindre le règlement à la commande.







## *Association Nationale des Études Féministes*

---

ARTICLE 1 - Il est fondé entre les adhérentes aux présents statuts une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 18 août 1901, ayant pour titre : « Association nationale des études féministes » (ANEF). Son siège social est fixé à Paris : 9 bis, rue de Valence 75005. Il pourra être transféré sur simple décision du bureau.

ARTICLE 2 - L'association se propose d'être un lieu de réflexion, d'échanges et de confrontations. Elle se donne comme but principal la promotion des études et recherches féministes, sur les femmes et sur les rapports de sexe et de genre, notamment par :

- l'enseignement, la formation, la création et la recherche, dans et hors institution ;
- la diffusion et la valorisation de ces recherches et de ces problématiques au moyen de publications, colloques, séminaires, rencontres, annuaires... etc. ;
- la création d'enseignements féministes à tous les niveaux d'enseignements ;
- la création de postes, d'équipes et de programmes de recherche dans les organismes publics, parapublics et privés d'enseignement, de formation et de recherches.

Ces buts seront réalisés par toutes actions nécessaires, y compris l'action concertée auprès des pouvoirs publics, régionaux, nationaux et internationaux.

L'association se donne également pour buts :

- la défense des intérêts professionnels et moraux de ses membres et la lutte contre les discriminations sexistes ;
- le maintien et le développement de relations d'échanges, de respect mutuel et de solidarité entre ses membres ;
- le développement de liaisons avec les associations et les groupes nationaux ou étrangers, la participation aux réseaux européens et internationaux d'études féministes.

ARTICLE 3 - Peuvent devenir membres de l'association les femmes , sans distinction de nationalité, qui sont en accord avec les buts de l'association, et s'engagent à travailler à leur réalisation. Les demandes d'adhésion sont adressées au conseil d'administration.

L'association admet également, à titre d'associés, des groupes des institutions, et les individus qui soutiennent ses objectifs. La qualité de membre se perd par démission, non-paiement de la cotisation ou tout autre motif prévu au règlement intérieur.

ARTICLE 4 - Les ressources de l'association comprennent : le montant des cotisations, les dons, legs et subventions accordées pour le fonctionnement et la réalisation des buts de l'association dans les limites fixées par la loi.

ARTICLE 5 - L'assemblée générale comprend tous les membres de l'association. Elle se réunit au moins une fois par an sur convocation du conseil d'administration. L'ordre du jour est indiqué sur les convocation. La présidence est assurée par un membre du conseil d'administration.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées par le conseil d'administration, soit à son initiative, soit à la demande transmise au conseil d'administration du cinquième des membres.

ARTICLE 6 - L'assemblée générale est l'instance souveraine. Elle définit les orientations. Le conseil d'administration est élu pour 2 ans par l'assemblée générale des membres à jour de leur cotisation et dans un souci de représentativité des régions conformément au règlement intérieur. Il désigne en son sein chaque année un bureau formé au moins d'une présidente, une secrétaire, une trésorière, et suscite la mise en place de commissions responsables devant lui. Toutes les décisions du conseil sont prises de façon collégiale.

ARTICLE 7 - Un règlement intérieur est établi par le conseil d'administration qui le fait approuver par l'assemblée générale. Il est destiné à préciser les statuts et à fixer les divers points non prévus par ceux-ci notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ARTICLE 8 - La révision des présents statuts ne pourra avoir lieu qu'à la suite d'une proposition présentée à l'assemblée générale, soit par le conseil d'administration, soit par un cinquième des membres inscrits. Le vote ne pourra avoir lieu qu'à une prochaine assemblée générale qui sera convoquée sur cet ordre du jour. La décision est prise à la majorité des membres inscrits.

ARTICLE 9 - La dissolution de l'association est prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale convoquée sur cet ordre du jour et représentant la majorité absolue des membres inscrits. Une ou plusieurs liquidatrices sont nommées par cet assemblée et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.



# *A*ssociation *N*ationale des *E*tudes *F*éministes

---

BULLETIN D'ADHÉSION 1996

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

J'ai pris connaissance des statuts de l'ANEF.

Signature :

Membre adhérent-e :           200 F (revenus mensuels inférieurs à 9 000 F)  
  300 F (revenus mensuels supérieurs à 9 000 F)  
  150 F (pour les étudiant-e-s)

Membre associé-e :           300 F

Service du bulletin seul :    300 F (institutions)

L'adhésion est annuelle (année civile janvier-décembre) et inclut l'abonnement au Bulletin.

Règlement et bulletin d'adhésion ou d'abonnement à renvoyer à l'ordre de :  
ANEF – 34, rue du Professeur- Martin 31500 TOULOUSE